

L'Action POPULAIRE

"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LVI — NO 7

JOLIETTE, MERCREDI LE 21 FEVRIER 1968

Régionalisation du service d'incendie

Rencontre avec les municipalités voisines de Notre-Dame des Prairies et St-Charles

A moins d'une entente avec le conseil municipal de Joliette, d'ici le 1er avril, le service des Incendies de Joliette cessera de protéger les municipalités voisines de Notre-Dame des Prairies et de Saint-Charles Borromée.

Tels sont les termes d'une résolution votée, lundi soir, et adressée aux conseils des banlieues. Les autorités de la ville de Joliette considèrent que le taux horaire fixé jusqu'ici pour le service des Incendies est désuet et ne couvre pas les dépenses faites par la ville de Joliette. La Commission de la Protection de la personne et de

la propriété a déjà étudié le problème et fait accepter par le conseil municipal le principe de la répartition du coût de la protection entre les municipalités qui en bénéficient au même titre que Joliette.

La répartition de ce coût entre les municipalités porterait la contribution annuelle des municipalités de banlieue au service des Incendies à quelque \$25,000 ou \$30,000, selon une étude déjà produite par les services techniques.

Le Commissariat des Incendies du Québec a établi des normes pour les services de protection, normes qui devront être respectées. A ce sujet, le maire Roussin, le secrétaire-trésorier, M. J.-A. Desormiers, et le directeur général, M. Maurice Lévesque, ont déjà rencontré le Commissaire des incendies, M. F.X. Perreault, à ce sujet.

La résolution votée par le conseil de Joliette ne fixe pas le montant exigé des banlieues; elle ne demande aux municipalités que de fixer la date d'une rencontre avec le conseil municipal de Joliette pour étudier les termes d'une entente pour ce service.

La résolution stipule qu'à défaut d'entente ou en cas de refus des municipalités intéressées, le conseil ordonnera au service des Incendies de ne plus répondre aux appels venant de Saint-Charles Borromée ou de Notre-Dame des Prairies.

Mgr René Audet arrive à Joliette

Son Exc. Mgr René Audet arrivera à Joliette demain, jeudi le 22 février, et présentera ses Lettres apostoliques au Chapitre.

Les prêtres se réuniront ensuite au Restaurant Kambo pour un dîner à l'issue duquel Mgr Omer Valois, doyen du Chapitre, présentera les hommages du clergé au nouvel évêque.

Le dîner sera suivi d'un forum et de réflexions en comités sur la pastorale de la pénitence et du carême.

DIMANCHE, LE 25 FEVRIER

Le diocèse est une portion du peuple de Dieu. C'est l'Eglise du Christ présente, vivante et agissante; non pas tant un territoire qu'un peuple.

Ce peuple se voit confié à un pasteur, l'évêque. Dans son diocèse, l'évêque demeure témoin du Christ, premier responsable de l'Evangile. Il est à la foi un chef et un père, un guide et un compagnon.

Notre accueil à Mgr René Audet, aura

donc l'allure d'une fête familiale. Lui-même a tenu à ce que tout y respire la plus cordiale simplicité.

Dimanche, le 25 février, une brève cérémonie d'accueil à notre nouvel évêque sera présidée par Son Exc. Mgr Emanuele Clarizio, délégué apostolique au Canada, en la cathédrale de Joliette, à 3 h. p.m. A la suite de cette cérémonie, soit vers 3 h. 30 p.m., toute la population est invitée au hall du Séminaire de Joliette où chacun pourra saluer personnellement Mgr Audet. Un vin et un café souligneront le caractère amical de cette rencontre.

Il est à noter qu'aucune invitation personnelle n'a été adressée à qui que ce soit. L'invitation est ici lancée à tous sans distinction. Dans les mois qui suivront son intronisation, Mgr Audet se propose de rencontrer les responsables de l'autorité civile, les marguilliers, les dirigeants des mouvements apostoliques, éducatifs et sociaux, les représentants des corps intermédiaires, etc.

Débat public sur l'éducation des adultes

Le public est invité à un débat public sur l'éducation des adultes organisé par le comité de l'Opération Départ: Les adultes à l'école. Ce débat se tiendra samedi, le 24 février à compter de 1 h. 30, à l'Ecole Barthélemy-Joliette.

A cette occasion le public pourra prendre connaissance du programme et de la synthèse

de l'Opération Départ. Des comités d'animation d'au plus 25 personnes discuteront des recommandations de ce rapport qui vient d'être présenté aux autorités compétentes.

La journée se terminera par un débat public sur les questions prioritaires soulevées par les divers comités. Un panel formé de MM. Léopold Dufresne, président du Comité de l'O-

pération Départ, Yvon Blanchet, Michael Draper et René Laforest répondra aux questions de l'assistance.

Cette assemblée publique marquera la fin du mandat de l'Opération Départ et, peut-être, la naissance d'un comité consultatif permanent sur l'Education des adultes.

Bienvenue à tous.
Sport

Elections générales?

Par un vote surprise qui a groupé tous les députés de l'Opposition, lundi soir, le gouvernement Pearson a été renversé.

Au moment d'écrire ces lignes aucune décision officielle n'avait été prise et l'on considérerait toujours possibles des élections générales au Canada.

La nouvelle pourra en être publiée dans les prochaines heures.

Le gouvernement Pearson avait été réélu le 8 novembre 1965.



Le rapport de l'Opération Départ de la région Lanaudière a été présenté mardi soir dernier à la Direction générale de l'Education permanente du ministère de l'Education. Ci-haut, le

directeur général des écoles de la Commission scolaire régionale Lanaudière, M. Jean-Louis Marchand, remet les documents à M. Fernand Jolicoeur. (Voir article, page 5)

L'affaire Crino

Où en est rendue la Compagnie?

M. le maire Roussin avait fait inscrire à l'ordre du jour l'article suivant: "Commentaires, sujet; affaire Crino..."

Sauf l'échevin René Chaput, qui eut officieusement connaissance de gros travaux exécutés en décembre dernier, les membres du conseil n'eurent connaissance de rien.

Et pourtant, en juillet dernier, la Société Coopérative Agricole de Granby avait obtenu un délai

jusqu'au 1er janvier pour régler son problème d'épuration des eaux usées.

La date limite est passée et les autorités municipales n'ont été informées de rien.

Il a été suggéré et résolu de s'enquérir auprès de la compagnie de l'état des travaux. Le procureur de la Cité fera les démarches nécessaires. Me Jacques Dugas occupe pour la ville dans cette affaire.

Opération "Approuvé-Québec" lancé à Saint-Jacques

voir cahier 5, page 1

Formation à Joliette d'un club d'administration industrielle

Le Club d'administration industrielle de Joliette verra probablement le jour demain soir, jeudi le 22 février, au Restaurant Kambo, alors que se réuniront tous les élèves des cours en organisation scientifique de l'entreprise (COSE). Cette nouvelle a été annoncée, vendredi dernier, à l'issue du cinquième cours à être donné à Joliette sous la direction de M. Pierre Simon.

Ce cinquième cours a réuni 11 élèves, contremaîtres d'industries et d'usines de la région, pour étudier les problèmes des relations humaines dans la direction d'une entreprise.

On parle de la possibilité d'organiser un sixième cours du genre à Joliette pour le mois

de juin et les élèves ont exprimé le désir de suivre les cours de la deuxième phase.

Le Club d'administration industrielle permettra au personnel des cadres des usines de la région de mettre en commun leurs expériences et de s'aider à résoudre leurs problèmes dans les relations avec leurs employés.

M. Ben Giroux, président du Club de Montréal, et M. Marc Ruel, membre du Conseil national des Clubs d'administration industrielle du Québec, seront les conférenciers au dîner de formation du club local qui sera servi à 6 h. 30.

Tous les intéressés, même ceux qui n'ont pas suivi les cours de COSE sont invités à cette réunion.

Le mot vient du latin "bis sextus", deux fois sixième.

Le **Nouveau Petit Larousse 1968** ajoute: "Se dit de l'année de 366 jours. Toute année dont l'expression numérique est divisible par 4 est **bissextille**: 1960, 1964, 1968, 1972, etc. Toutefois les années **séculaires** ne sont pas bissextilles, sauf celles dont les deux premiers chiffres sont divisibles par 4, comme 1600, 2000, 2400, etc.!"

Naissance Brousseau

M. et Mme Michel Brousseau (Anne-Marie Desroches) de la rue Bousquet à Joliette, annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille née le 7 février et baptisée le 18 février, sous les prénoms de Marie, Monique, Guylaine, Parrain et marraine: M. et Mme Jacques Blondin (Monique Desroches), oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Francine Guérard, de St-Félix de Valois.



Elèves et professeurs qui ont suivi, durant ces deux dernières semaines, les Cours d'organisation scientifique de l'entreprise, à Joliette, ont posé pour notre photographe. Chacun des étudiants a reçu une attestation indiquant qu'il a-

vait réussi ces cours et chacun a aussi été invité à devenir membre du Club d'administration industrielle de Joliette qui sera officiellement fondée, demain soir, jeudi le 22 février.

St-Barthélemy

Brillants succès des élèves de l'Ecole d'Agriculture

ST-BARTHELEMY, D.N.C. — Dix élèves de l'Ecole d'Agriculture de St-Barthélemy ont remporté des prix lors des concours du dernier Saion de l'agriculture.

Dans la section des connaissances agricoles ils ont retenu six des onze prix accordés aux élèves des écoles d'agriculture. Les gagnants ont été: Bérard Gravel,

St-Damien, \$75; Benoit Pelletier, St-Alexis de Montcalm, \$50; Normand Lessard, Ste-Ursule, lampe de \$25; Charles Trudel, Ste-Ursule, lampe de \$25; Jean-Paul Laurendeau, St-Barthélemy, \$10; Jean-Paul Villemare, St-Roch-de-l'Achigan, \$10.

Dans la section de l'appréciation animale les gagnants ont été:

Roger Gagnon, Maskinongé, \$25; Jacques Larivière, St-Ambroise, \$15; Laurent Lambert, Louiseville, \$10.

Signalons aussi que Clément Deschênes, de St-Léon, président des élèves finissants l'an dernier, se voyait octroyer deux prix d'une valeur de \$150.

Félicitations à ces élèves.

Hommages
respectueux

à

Son Exc. Mgr René Audet
Cordiale bienvenue
dans le
diocèse de Joliette



Kiwanis Joliette



nos plus
respectueux
hommages
à René Audet
nouvel évêque
du diocèse de Joliette

VÉNUS

cinéma de distinction

Pour une transaction en OR.

Voyez
GARAGE
Pirard
LTÉE

PONTIAC - BUICK - ACADIAN - G.M.C.
144, Baby (l'autre côté du pont) 756-8088

L'Action POPULAIRE
"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LVI — NO 7

JOLIETTE, MERCREDI LE 21 FEVRIER 1968

A la cathédrale, dimanche dernier

Adieux de S. E. Mgr Jetté à ses diocésains

Dimanche dernier, à 11 h. 30, S.E. Mgr Edouard Jetté célébrait, en l'église-cathédrale, sa dernière messe pontificale en tant qu'administrateur apostolique de Joliette. La nef était remplie de diocésains qui s'étaient joints aux habitués de la messe paroissiale pour rendre hommage à celui qui, depuis six ans, dirige les destinées du diocèse. Après le chant d'entrée, M. Jacques Lauzon, de St-Gabriel, président de l'Action catholique diocésaine, s'avança dans le chœur pour exprimer à Mgr Jetté les sentiments ressentis par le laïcat au moment du départ de son chef.



Son Exc. Mgr Edouard Jetté

Adresse de M. J. Lauzon:

Excellence,

Comment ne pourrions-nous pas nous sentir impressionnés en ce jour où achève d'être écrite la page la plus imposante de toute l'histoire du diocèse de Joliette?

Nous regrettons de ne pouvoir manifester, avec la puissance qui conviendrait à l'égard de ceux qui en ont été les héros, toute notre gratitude. Il faut reconnaître que c'est en voulant, même d'une manière quelque peu maladroite, exprimer notre profonde et sincère reconnaissance que nous saisis-

sons toute la valeur du double don prestigieux qui a été fait à l'église de Joliette en associant les deux vies pastorales de nos Seigneurs Papineau et Jetté.

Il n'est pas utile d'inventer des formules compliquées pour traduire avec sincérité des sentiments qui jaillissent spontanément du cœur des fils et des militants au moment où leur Père et leur Chef annonce, que, pour Lui, l'heure de la retraite sonne.

On voudrait bien pouvoir retenir encore Ceux qui ont prêché par la parole et l'exemple et qui ont été avec autant de zèle et de compétence la tête et l'âme de l'Eglise diocésaine. Chacun peut aussi évoquer un souvenir particulier qui le lie intimement à son évêque.

En une telle circonstance, nous comprenons mieux ce qu'ils ont été pour le diocèse et pour le peuple de Dieu qui leur avait été confiés. Il ne faut donc pas être surpris de voir la lumière de l'espérance qui brillait pour nous avec tant d'éclat affronter quelques ténèbres. La Liturgie elle-même colle à cet événement.

Excellence,

Vous nous permettez, sachant déjà que la reconnaissance de vos laïcs engagés dans l'apostolat et de tout votre peuple n'est pas superficielle, de vous témoigner notre admiration pour la sérénité avec laquelle vous avez d'abord vu venir et accepté ensuite le moment de céder de lourdes responsabilités pastorales. Nous savons bien, parce que c'est humain, qu'habituellement, il est douloureux de quitter le sentier bien tracé.

Nous connaissons également votre Foi. Nous l'avons vue agir en maintes occasions. Nous avons été au nombre de ceux qui ont eu l'avantage d'entendre vos messages et de vous voir nous communiquer, avec la chaude éloquence dont vous possédez le secret, cette grande vertu de la Foi!

"DEUS PROVIDEBIT"

Mais aujourd'hui, cette manifestation, cet enseignement de la Foi restera pour nous plus qu'un souvenir. Nous sentons en vous l'espoir de découvrir d'autres activités fructueuses. On peut vous attribuer cette parole du général McArthur: "On ne devient pas vieux parce qu'on a un certain nombre d'années en plus; on devient vieux quand on abandonne tout idéal. On reste jeune tant qu'on s'étonne et s'émerveille. On reste jeune tant qu'on est réceptif à ce qui est beau, bon et grand, réceptif aux messages de la nature, de l'homme et de l'Infini" (fin de la citation)

(A suivre à la page 6)

L'Exécutif de l'AEI demande aux enseignants de boycotter les produits Seven-Up

Profondément scandalisés par l'acharnement que met la compagnie Seven-Up à refuser de négocier avec ses employés en grève depuis sept mois, les membres du conseil exécutif de l'Association des Enseignants du Lanaudière ont réagi en demandant à tous les enseignants de la région de boycotter les produits Seven-Up.

L'exécutif des Enseignants du Lanaudière suggère au ministre

du Travail, M. Maurice Bellemaire, de trouver des dents contre cet employeur qui refuse d'appliquer de bonne foi les lois du travail.

Dans l'esprit de l'exécutif le boycottage doit être aussi étendu aux produits Seven-Up, Like et autres, embouteillés et distribués par des concessionnaires régionaux et locaux. Certaines ententes permettraient à l'embouteilleur impliqué par cet-

te grève de réduire les besoins de main-d'oeuvre à Montréal tout en maintenant la distribution. Servait être observé dans les écoles et non seulement par les enseignants eux-mêmes mais aussi par tous les membres de leur famille. L'Association des Enseignants du Lanaudière compte 1,250 membres.

Le boycottage doit être observé sévèrement car cette politique antisyndicale manifestée à l'usine de Montréal depuis 1964 est le fait de la compagnie Seven-Up dans la plupart des pays où elle existe.

On se rappellera que, l'an dernier, les employés de Seven-Up à New-York ont dû recourir à la grève pour des raisons semblables.

Dans le cas des employés de Montréal, rappelle l'exécutif, la compagnie Seven-Up s'acharne contre les employés syndiqués depuis 1964 en multipliant l'obstruction légale et plus tard les refus de négocier. Sept fois l'accréditation a été contestée par la compagnie montréalaise et chaque fois, la décision a été favorable aux employés. Dans les circonstances, estime l'exécutif, toute la population de Joliette et de la région devrait appuyer ces syndiqués qui voient leurs droits les plus élémentaires repoussés d'un revers de main.

René Laurin, président

Samedi, le 24 février, à Joliette

Initiation à l'organisation de mesures d'urgence

Samedi, le 24 février prochain, aura lieu au Séminaire de Joliette un cours d'initiation à l'organisation des mesures d'urgence à l'intention des coordonnateurs municipaux des municipalités participantes pour les comtés de Berthier, Joliette et Montcalm.

Cette journée d'étude organisée par M. Gérard Poirier, coordonnateur de groupe pour la Protection civile à Joliette, réunira en-

viron quarante (40) représentants des municipalités faisant partie du groupe 611.

Participeront à cette réunion des conférenciers du bureau central de la Protection civile de Québec, de la zone 6 des Trois-Rivières et de Joliette.

Son Honneur le maire C.-A. Roussin, de Joliette, souhaitera la bienvenue.



La médaille du Centenaire de la confédération canadienne a été présentée à M. Yvon Comtois, coordonnateur du service de la récréation de la Commission scolaire régionale Lanaudière pour le travail inlassable de M. Comtois lors des visites des écoliers de la région à l'Expo '67. La décoration a été présentée à M. Comtois, mercredi soir dernier par le président de la régionale Lanaudière, Me Claude-Edouard Héту.

Les p'tites affaires de la Cité

Séance calme. Le maire Roussin n'a pas son fauteuil. Il préside quand même avec le décorum ordinaire.

Il informe le conseil qu'il a reçu un chèque de \$1,196.93 du ministère des Affaires municipales, subvention d'une partie des travaux d'hiver exécutés durant l'année dernière.

Les règlements 705, concernant l'annexion d'une partie de la propriété Firestone au territoire de la Cité de Joliette, et 706, prévoyant un emprunt permanent de \$148,000 pour l'exécution de certains travaux, déjà adoptés par le conseil, ont été approuvés par les citoyens, selon un rapport soumis par le secrétaire-trésorier.

Le conseil discute de l'offre d'achat de Canada Packers d'un terrain du parc industriel pour y bâtir (A suivre à la page 6)



Francine Racette au T.N.P. à Paris

La direction du Théâtre National Populaire (T.N.P.), l'une des trois troupes les plus importantes et les plus prestigieuses de Paris, vient d'annoncer officiellement que la jeune comédienne canadienne-française Francine Racette interprétera le rôle de Juliette dans la production du "Roméo et Juliette" de Shakespeare, qui prendra l'affiche le 19 avril prochain au Palais de Chaillot.

La mise en scène de ce spectacle a été confiée au célèbre metteur en scène de théâtre et de cinéma, Michel Cacoyannis. Les répétitions doivent débuter incessamment.

Francine Racette, qui a fait ses études dramatiques à l'École nationale de théâtre de Montréal, a connu une certaine célébrité lors du dernier Festival de Venise.

L'été dernier, elle a interprété le rôle de Lucille dans la production du "Bourgeois gentilhomme" de Molière que le Théâtre du Nouveau Monde a présenté à la Place des Arts, dans le cadre du Festival mondial des spectacles, et par la suite en tournée à travers tout le Canada.

On sait qu'une autre comédienne canadienne-française, Louise Marleau, interprétera le même rôle (en anglais) au prochain Festival de Stratford.

Un colloque de la SSJB

Faut-il enseigner l'anglais?

Mardi de l'autre semaine, j'avais l'honneur de présider ou d'animer un colloque de la Société St-Jean-Baptiste sur l'enseignement de l'anglais dans nos écoles. L'honneur s'avéra d'autant plus redoutable que M. Jacques Mondor, un des panelistes, avait invité le chef indépendantiste Marcel Chaput à y participer. Ces deux messieurs firent équipe avec M. Alain Généreux, ancien président de la JNCF.

De l'autre côté, on trouvait MM. Georges Rondeau, Germain Bienvenue et J.-C. Viau. Le panel se divisa donc entre les "français" et les "anglais", selon que les panelistes étaient ou n'étaient pas favorables à l'enseignement de la langue de Shakespeare dans les écoles.

L'animateur eut fort à faire, d'autant qu'il aurait aimé exprimé ses opinions.

Les "français" eurent l'honneur, par la voie du sort, de tirer les premiers. Et M. Chaput affirma qu'il fallait d'abord apprendre le français, que le bilinguisme était une des causes de notre infériorité,

que la solution aux problèmes du Québec était l'indépendance et l'unilinguisme français. M. Mondor affirma après lui que l'anglais enseigné ne servait à rien, que cet enseignement était totalement du temps perdu et fit entendre une bobine pour prouver ce que chacun accepta.

M. Généreux soutint que l'enseignement de l'anglais devait être optionnel et au niveau secondaire seulement.

Les "anglais", de leur côté, soumièrent leurs expériences personnelles; il affirmèrent le besoin de parler anglais dans le contexte nord-américain et anglo-saxon où nous vivons. Pour eux, le Canadien-français bilingue avait l'avantage de percer.

Après la discussion chacun resta sur sa position, continuant de défendre et d'arborer son mythe, son dada, etc.

De la salle vinrent peut-être les suggestions les plus objectives appuyant le besoin de l'anglais, mais pas à la maternelle comme le réclamait M. Rondeau.

A L'ENTOUR DE L'HÔTEL DE VILLE

Le maire Roussin a présidé la session de lundi soir sur la chaise du président des comités. Son fauteuil était disparu.

Il paraît que l'on retrouvera cette pièce historique de l'ameublement municipal, lors du carnaval du Séminaire.

Une farce de collégiens qui a fait sourire tout le monde... sauf le directeur général qui s'est fait jouer le tour, sur l'heure du dîner, lundi.

Les élèves de 12e année des écoles secondaire seront reçus à une prochaine séance du conseil pour connaître le fonctionnement de l'administration municipale.

Une seule séance pour cela, c'est de l'optimiste.

Le vérificateur, M. Charles Robillard, sera prêt à déposer les états financiers de la Cité de Joliette, dès jeudi. Le conseil siègera, lundi pour en prendre connaissance.

Le maire a félicité publiquement Francine Racette, notre artiste joliettaise, qui joue Juliette au TNP à Paris.

Les assemblées de contribuables pour l'approbation de certains règlements municipaux sont un spectacle qui attire peu de spectateurs... à moins.

Certains échevins ont trouvé que Canada Packers fait une excellente affaire en achetant le terrain dans le parc industriel.

Ministre, député et maire ont été heureux d'annoncer cet investissement de \$1,000,000 pour une nouvelle usine d'abattage.

Qu'arriverait-il maintenant si l'usine ne se construisait pas?

Il faut espérer que Canada Packers a bien étudié son projet. Depuis neuf ans!

"La police d'assurance de la ville ne "couvre" pas les refoules (A suivre à la page 6)

Tout le monde était d'accord avec la priorité à donner au français dans le Québec; comme l'avait affirmé le panel de M. Mondor. La salle réclamait plus d'efficacité et une meilleure méthode de l'enseignement de l'anglais et soulevait le problème de la formation des maîtres.

Un professeur souligna le besoin d'améliorer les méthodes et, au lieu du français ou de l'anglais écrit, affirma l'importance et la nécessité d'une langue parlée comme elle se doit dans les deux cas.

Il reste donc que l'anglais est une nécessité dans notre monde d'aujourd'hui. Son enseignement comporte-t-il des dangers dans le bas âge? Il se peut. Mais je ne crois pas que tous les élèves qui se lanceront même avec enthousiasme dans l'étude de la langue anglaise deviennent de parfaits bilingues et soient menacés d'anglicisation. On a vu nombre d'enfants prodiges apprendre le piano à 5, 6 ou 7 ans et faire pâmer leurs mères d'admiration. Fort peu tout de même sont devenus de grands pianistes de concert.

R.G.



Opéra comique aux JMC

Voici une scène de l'opéra comique L'AMANTE CUBISTA du compositeur italien HAZON, qui sera chanté au prochain concert des Jeunesses Musicales de Joliette, mardi prochain, le 27 février, à 8 heures. France Dion, soprano et Benoit Dufour, baryton, interpréteront les deux rôles de l'opéra comique. Au même programme, on entendra également l'HISTOIRE DE BABAR, de Francis POULENC. Admission: l'abonnement JMC ou \$2. (adultes) et 75c (étudiants).

Le TNM inscrira à son répertoire quatre pièces d'auteurs canadiens

Cette année, le TNM a monté deux pièces d'auteurs canadiens, Bois-Brûlés de Jean-Louis Roux et Les grands soleils de Jacques Ferron, oeuvre qu'il présente non seulement à Montréal mais dans plus de 50 localités du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

Le Théâtre du Nouveau Monde entend poursuivre cette politique, offrir une scène à nos dramaturges et créer d'autres oeuvres nouvelles au cours des prochaines saisons. Pour ce, il s'est assuré la collaboration d'écrivains tels que

Marcel Dubé, Guy Dufresne, Anne Hébert et Claude Levac. Bilan de Marcel Dubé, ouvrira la saison 1968-69. On ne peut encore dévoiler le titre de la deuxième pièce d'auteur canadien à l'affiche de la saison prochaine. Mais il est certain que le TNM présentera d'ici deux ans Sa mère pièce en un acte de Claude Levac, pour laquelle l'auteur écrit en ce moment une suite Son père, une 2e oeuvre d'Anne Hébert (Le temps sauvage avait été créé au TNM en 1966) et une pièce de Guy Dufresne.

L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU

Administration:

Président: Dr Rolland Magnan
V-président: Dr Joseph Lafortune
Directeurs: Mgr André Desrochers, v.g.
Dr J.-E. Forest

Rédaction: Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint

Publicité: J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher

Secrétariat: Pauline Lacoursière
Diane Cuerrier

Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada \$3.50 — Pays étrangers: \$4.00

72 nord, Place Bourget C. P. 50

Tél. 753-7530 — 7539

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

MEMBRE



HEBDOS DU CANADA

MEMBRE



"Les comités de l'Opération Départ doivent devenir des comités consultatifs permanents"

Fernand Jolicoeur, directeur général de l'Éducation persanente

"Je souhaite que les comités de l'Opération Départ deviennent, tels qu'ils sont présentement ou modifiés, des comités consultatifs permanents" a déclaré M. Fernand Jolicoeur, directement général de l'Éducation permanente du ministère de l'Éducation, après avoir reçu les rapports de l'Opération Départ des commissions scolaires régionales Lanaudière, Laurentides et Dollard-des-Ormeaux ainsi que celui de la Commission scolaire Ste-Thérèse.

Cette remise de documents avait lieu mardi soir, le 13 février, à l'école St-Gabriel, à Ste-Thérèse-de-Blainville.

A la suite de M. Jolicoeur, M. Louis Pelletier, directeur de la recherche à la direction générale de l'Éducation permanente du ministère de l'Éducation, a affirmé que déjà une équipe est à l'action pour examiner les rapports présentés jusqu'à maintenant.

Tous deux ont été remerciés par M. Yvon Blanchet, directeur adjoint du service de l'Éducation permanente et responsable de l'Opération Départ de la régionale Lanaudière.

C'est le directeur général des écoles de la régionale Lanaudière, M. Jean-Louis Marchand, qui a présenté le rapport au nom du président.

Voici le texte de l'allocution prononcée par M. Marchand en présentant ce rapport:

Monsieur Jolicoeur,

"C'est un très agréable devoir que celui de vous présenter, au nom de la Commission scolaire régionale Lanaudière, le rapport de l'Opération Départ de notre région."

"Avant de vous signaler les grandes lignes des recommandations contenues dans ces documents, je me permets de faire remarquer que la régionale Lanaudière en avait confié le travail de recherche et de rédaction à un comité mis sur pieds conjointement par la Régionale et le Conseil économique régional Lanaudière."

"Je tiens à féliciter sincèrement les membres du comité de l'Opération Départ de la région Lanaudière. Ces derniers ont préparé, comme vous le constaterez, un inventaire complet des disponibilités et des besoins en éducation des adultes pour notre région."

"Il ressort de cette vaste enquête que 66.1% de la population âgée de 15 à 64 ans possédait, en 1961, un degré d'instruction inférieur ou égal à la septième année du cours élémentaire."

"Cette statistique fort éloquentte constitue le jalon de plusieurs des recommandations contenues dans le volume 2 du rapport que nous vous remettons ce soir."

"Même s'il s'agit d'une statistique tirée d'une compilation de 1961, il n'en reste pas moins que cette partie de notre population est maintenant âgée de 21 à 70 ans. C'est pourquoi vous remarquerez une insistance particulière sur le besoin d'une instruction de base pour plusieurs des adultes de notre région."

"Le comité a aussi souligné une nécessité au niveau de la coordination des divers cours offerts aux adultes. Je cite ici un extrait de la recommandation formulée à ce sujet: "Une nécessité au niveau de la coordination de l'administra-

tion régionale apparaît nettement à la suite des expériences vécues par la multiplicité des agents de coordination des données de la direction générale de l'Éducation permanente du ministère de l'Éducation du Québec. Nous recommandons que cette coordination soit effectuée par un service régional unique de l'éducation permanente. Nous recommandons que, pour le moment et dans le contexte actuel, le rôle de cet organisme soit rempli par le service de l'Éducation permanente de la Commission scolaire régionale Lanaudière" (fin de la citation)."

"Le comité recommande que l'éducation des adultes de la région Lanaudière soit basée sur les besoins de la population et non uniquement sur ses désirs. Cette recommandation a été formulée après constatation des demandes de cours de culture populaire beaucoup plus nombreuses que celles de cours d'instruction de base. Selon le comité, et je partage cette opinion, il est heureux que des cours de culture populaire soient dispensés aux adultes, mais, ceux-ci, doivent compléter et non devancer une solide instruction de base."

"En ce qui a trait aux sources de production des cours aux adultes, les comités demandent l'implantation immédiate d'un comité interministériel qui coordonnera les efforts de tous les ministères impliqués."

"A la fin du volume 2, intitulé "Recommandations générales", vous remarquerez trois tableaux indiquant, par groupe d'âges, les niveaux de scolarité de notre population adulte."

"Nous sommes conscients qu'il s'est fait jusqu'à présent un travail efficace dans le domaine de l'éducation des adultes, dans no-

tre région. Mais, il y a toujours place pour l'amélioration et nous nous réjouissons de l'effort du ministère de l'Éducation pour favoriser cette amélioration."

"Convaincu qu'une attention marquée sera portée à ces recommandations, au nom de la Commission scolaire régionale Lanaudière, je vous prie de compter sur votre collaboration en ce domaine."

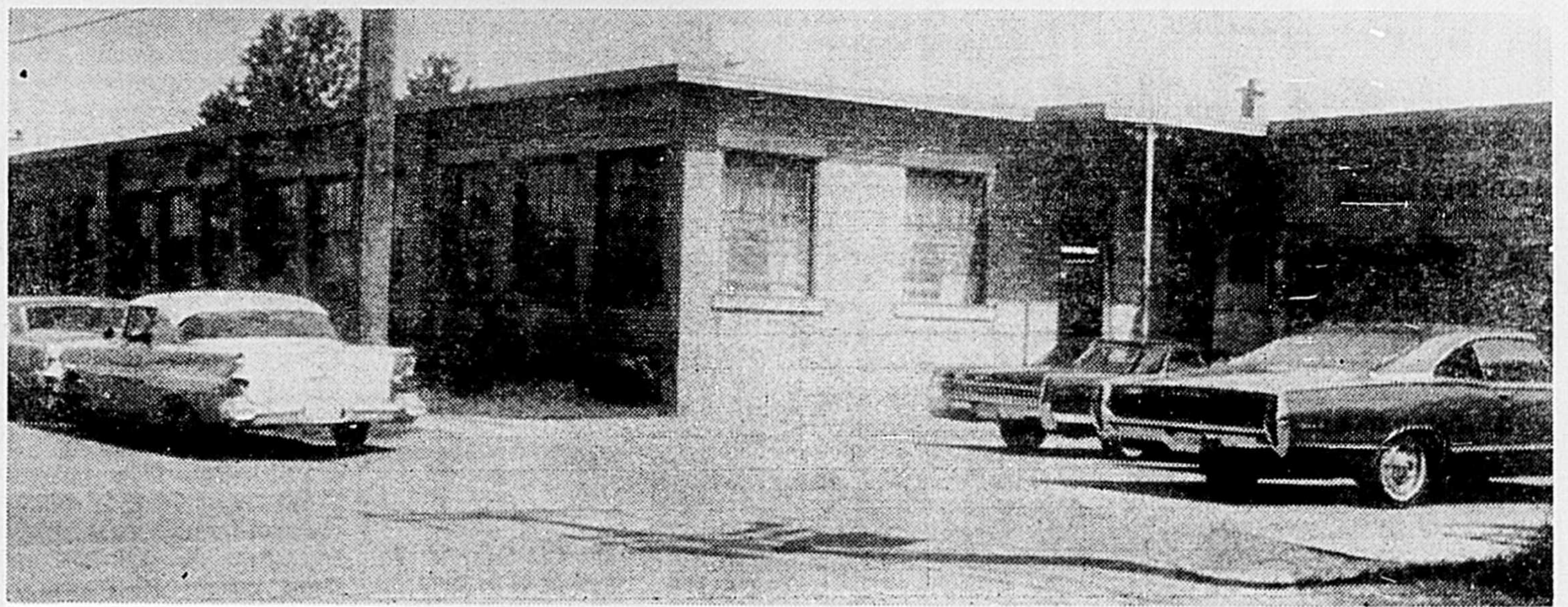
**Pouvez-vous nous donner
1 Seule bonne raison
DE NE PAS ACHETER
VOTRE COMPLET A LA
MANUFACTURE
FARBSTEIN**

située à

460, Juge-Guibault

(angle Précieux-Sang)

Joliette



39.95

Tailles
35 à 46

Avec pantalon plis permanents
Matériel importé
Venitien soie et laine
Worsted de laine

HEURES D'AFFAIRES:

TOUS LES JOURS DE 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M.
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 10 H. P.M.
SAMEDI DE 9 H. A 5 H. 30

**Nous vous donnons cinq
bonnes raisons de le faire**

- 1.—Vous payez le prix de la manufacture.
- 2.—Vous épargnez 50% et plus.
- 3.—Nous sommes des spécialistes.
- 4.—Nous vous offrons, à vous... notre client, le plus grand choix de tissus de qualité; nous fabriquons plus de 2,000 à 4,000 complets par semaine.
- 5.—Nous vous garantissons entière satisfaction.

Cours sur l'alcoolisme et les toximanies

Voici la liste des conférenciers qui traiteront les divers sujets du Cours sur l'Alcoolisme et les Toximanies.

POSITION DU PROBLEME: Joachim Perron

L'ALCOOL ET L'ORGANISME HUMAIN: Dr Gérard Dhaiti

CE QU'EST L'ALCOOLISME: Dr Laurent Michaud

QUELQUES FACTEURS D'ALCOOLISME: Dr J.P. Chiasson

PERSONNALITE DE L'ALCOOLIQUE: Roger Goguen,

[psychologue]

LA SOBRIETE: Abbé Yvon Boisjoli

TRAITEMENT DE L'ALCOOLIQUE: Dr J.C. Martin

L'ALCOOLIQUE AIDE PAR SON ENTOURAGE: Joseph Laviolette,

[travailleur social]

LA PREVENTION: Marcel Bougie

LES TOXICOMANIES: Dr J.P. Chiasson

Ce cours débutera jeudi le 22 février à 8 h. p.m. au Séminaire de Joliette (salle audio-visuelle)

Les frais de participation sont de \$5.00 pour la série complète. Un certificat sera remis à chaque participant qui aura assisté à 8 leçons sur 10.

Renseignements et inscription: 753-7571.

Progrès sans précédent de Sun Life du Canada

Les ventes de Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie ont enregistré une augmentation de 42% en 1967, pour atteindre \$1,871,602,000. Ce chiffre de ventes sans précédent parmi les compagnies canadiennes d'assurance-vie a été annoncé à la suite de la 97e assemblée annuelle de la compagnie par le gérant d'unité de la Sun Life à Joliette, M. André Côté. A la fin de l'année, l'encours global, d'assurance-vie en vigueur auprès de la Sun Life a atteint \$15,594,500,000 dont, \$8,636,639,000 portent sur des contrats individuels et \$6,957,861,000 sur des contrats collectifs.

M. Côté a également annoncé le chiffre des versements aux assurés, rentiers et bénéficiaires qui

s'est établi en 1967 à \$279,312,000, soit une augmentation de \$16,000,000 sur 1966. Ce chiffre comprend un montant de \$66,446,000 versé en dividendes sur polices. On estime à \$71,011,000 les dividendes à verser en 1968 et la compagnie a de nouveau augmenté son échelle de dividendes.

Au cours de l'année, l'actif a enregistré une augmentation de \$137,013,000, pour atteindre le chiffre global de \$3,235,752,000. M. Côté a déclaré que la Sun Life affecte les épargnes de ses assurés à des placements sous forme d'obligations, d'actions, d'hypothèques et des biens immobiliers dans toutes les régions du pays.

Enquête permanente sur la qualité de la langue

QUEBEC — Le ministère des Affaires culturelles annonce l'octroi d'une subvention de \$2,000 à l'Association des professeurs de français du Québec pour l'aider à mettre sur pied un programme de perfectionnement des maîtres et à mener une enquête permanente sur la qualité de la langue et sur celle du français des manuels scolaires.

L'Association prévoit également d'ajouter à son activité l'organisation, avec l'Office de la langue française, de journées d'études et de colloques ainsi que la participation de ses membres à des congrès internationaux sur les problèmes linguistiques. Elle prévoit aussi la publication d'un périodique sur l'activité régulière de l'Association et les résultats des recherches menées par elle.

La création de l'Association des professeurs de français du Québec remonte à la deuxième bien-

nale de la langue française, tenue à Québec en septembre 1967. Un groupe de professeurs de Montréal avait alors décidé de créer un organisme autonome dont l'activité serait axée sur les problèmes du français au Québec. Cette association locale, qui se réunissait au mois de décembre dernier, pour élargir son cadre initial, s'étend maintenant à l'ensemble du Québec.

Les p'tites...

(Suite de la page 3)

tir une nouvelle usine dont la construction a été annoncée la semaine dernière.

Les échevins se sont étendus sur ce sujet, maintes fois discuté à la commission de développement économique. L'affaire sera reprise, cette semaine, par les repré-

sentants de la Cité et le notaire Armand Lavallée.

Il est possible que le tout revienne devant le conseil, lundi soir prochain, en séance d'aujourd'hui.

Le maire et le secrétaire-trésorier seront délégués au congrès annuel de la Fédération canadienne des maires et des municipalités qui se tiendra à Edmonton du 3 au 7 juin.

Le conseil a appuyé une résolution d'un groupe de résidents des rues Champagne et Gauthier demandant au ministre des Ressources naturelles la construction d'un mur de soutènement le long de la rivière l'Assomption dans ce secteur.

Le commissaire industriel, M. Roch Malo, est autorisé à assister à la Conférence canadienne du développement industriel, à Ottawa, les 4, 5 et 6 mars.

A l'entour de...

(Suite de la page 4)

ments", a déclaré le secrétaire au conseil.

Evidemment, devant la foule de ceux qui souffrent de refluxement!... après notre jeunesse d'aujourd'hui.

Selon de nouveaux échevins, le "conseil municipal ne doit pas se transformer en société de bienfaisance".

L'heure sera avancée de 0.01 le dimanche 28 avril à 24.00 le samedi 27 avril.

Le gouvernement Pearson a été renversé pendant les vacances du premier ministre en Jamaïque.

Et depuis janvier, les contribuables paient à la source un impôt illégal. Chinoiseries administratives ou canadianismes politiques!

Le froid se maintient. Ça fait tout de même le bonheur des marchands d'huile, si non celui des livreurs de ce précieux liquide.

La session est ouverte à Québec. M. Johnson n'a pas voulu faire du discours du trône un catalogue.

Selon MM. Lesage, Lévesque et Pepin, le premier ministre n'a pas tellement taillé de travail à la Chambre.

Le règlement de zonage est battu en brèche.

L'échevin Désy a tranché la question: "Appliquons le plan de zonage ou remercions M. Dan-cose".

Adieux de S. E....

(Suite de la page 3)

L'épisode de cette journée marque donc la fin d'une étape de votre vie, mais c'est aussi un commencement. — L'"Adagio" succède au "Presto" — Seul le rythme de votre vie va changer.

Nous désirons donc ardemment, pour vous, et c'est là plus qu'un souhait parce que c'est une prière, des jours à venir heureux, paisibles et féconds.

Réponse de Mgr Jetté:

En réponse, Mgr Jetté déclara qu'il n'avait jamais res-

senti si vivement la rapidité avec laquelle passent les années... Cinq ans comme curé de la cathédrale, quatorze ans comme curé en même temps qu'évêque-auxiliaire, six ans comme administrateur apostolique... "Un quart de siècle concentré en un seul point qui s'illumine de la grandeur de la célébration actuelle" — Il remercie ensuite tous les paroissiens de la cathédrale "dont le curé, M. le chanoine Aurélien Breault est le si digne représentant, et tous les diocésains dont M. Jaczon s'est fait le très autorisé porte-parole".

"J'ai toujours admiré, poursuit-il, la déférence et la généreuse collaboration de tous les corps publics: fabriques, corporations municipales, commissions scolaires, organismes sociaux, associations mouvements d'action catholique, ainsi que celles de tous les particuliers dont le dévouement, souvent héroïque me remplit d'aise. Qu'il me soit permis de souligner ici le nom de M. Jacques Lauzon, le très digne président de l'Action catholique diocésaine qui, appuyé par son épouse dévouée, a toujours oeuvré avec désintéressement et dynamisme dans les différents mouvements d'apostolat.

"Dans son adresse, M. Lauzon parle de tristesse, de ténèbres qui obscurcissent ce jour des adieux... Mais, je pars sans partir! Je suis fermement déterminé à ne plus me mêler de l'administration du diocèse, mais je reste disponible pour rendre service, éventuellement, dans l'exécution. Pour pratiquer la discrétion qui s'impose à l'endroit de mon successeur, j'ai un excellent modèle sous les yeux: S. E. Mgr Papineau qui m'avait toujours traité avec une extrême délicatesse quand j'étais son auxiliaire, s'est tenu ensuite dans une réserve parfaite quand je l'ai remplacé, comme administrateur. Et il m'est très agréable de lui en rendre aujourd'hui un témoignage convaincu. Mgr Papineau, qui fut notre évêque durant 40 ans est un grand homme d'une noblesse extraordinaire, d'une sensibilité exquise, d'un jugement sûr, et je considère comme un immense privilège le fait d'avoir été son collaborateur.

Quant à S. E. Mgr René Audet, je suis assuré que vous lui témoignerez la même déférence que vous avez toujours eue pour ses prédécesseurs, que vous lui accorderez la même collaboration. C'est un homme charmant, d'une admirable simplicité qui aura besoin, même, dans le contexte actuel, d'une collaboration accrue du laïcat. C'est ainsi que l'oeuvre de Dieu se continuera dans la joie, pour le plus grand bénéfice de notre diocèse."

Homélie:

C'est aussi S. E. Mgr Jetté qui prononça l'Homélie. Dégayant, de l'Évangile de St-Luc qu'on venait de lire, un passage qui semble mystérieux à bien des égards, il propose l'interprétation suivante. — Le Seigneur vient de raconter la parabole du semeur dont la semence tombe en toutes sortes de terrains. Les disciples Lui demandent ce que tout cela signifie; et, avant de leur en donner l'explication, Il leur dit: "A vous, il a été donné de comprendre les mystères de Dieu, mais, aux autres, cela est dit en paraboles de sorte que, voyant, ils ne voient pas et, entendant, ils ne comprennent pas." Qu'est-ce à dire? Quel intérêt le Seigneur a-t-il d'enseigner de façon obscure, de sorte que seuls les apôtres comprennent? A cette apparente contradiction, Son Excellence propose deux explications. La première, c'est que rien n'oblige Dieu à donner son enseignement directement à chaque individu. Dans Sa sagesse, Il a voulu que sa doctrine soit annoncée par des intermédiaires: les Apôtres. Et le même processus se poursuit à travers les âges: le Pape et les Evêques, successeurs des Apôtres, continuent d'être les interprètes du Message.

La seconde explication réside dans le fait que, lorsque le Seigneur ne parle pas d'une façon claire, on L'écoute, on Le croit non à cause de l'évidente clarté de ce qu'Il dit, mais à cause de la confiance qu'on a en Lui, de l'amour qu'on Lui porte. De la confiance et de l'amour, jaillit la foi. Le Seigneur nous sollicite, nous invite à Le suivre, à faire route avec Lui; mais Il nous laisse libres. Avec foi et confiance, on Le suit sans condition, même si l'évidence scientifique fait défaut. Tel est le mérite de notre foi qui jaillit du coeur et est confirmée par la grâce.

Dîner à l'évêché:

Après la messe, un dîner fut servi à l'évêché où S. E. Mgr Jetté était l'hôte de la communauté chrétienne jolietaine, représentée par les membres du Chapitre, MM. les curés des paroisses de la ville, les RR. Mères provinciales des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, des Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et Marie et des Soeurs de la Providence, ainsi que Mme et M. Jacques Lauzon.

Cette cérémonie de dimanche dernier était la dernière de celles prévues pour rendre hommage à nos deux évêques qui nous quittent. Même si l'âge a retenu S.E. Mgr Papineau à ses appartements, le clergé et les fidèles ont voulu associer les sentiments de vénération et de reconnaissance qu'ils exprimaient à l'un et l'autre des prélats qui ont tellement fait pour notre diocèse.

LA LIBRAIRIE

René Martin

désire aviser toute la population que pour raisons incontrôlables,

LES MENESTRELS

ne pourront donner leur spectacle samedi soir le 24 février

à la salle académique du séminaire. Tous les détenteurs de billets pourront se faire remettre leur argent en se rendant à La Librairie René Martin Inc. 398, rue Notre-Dame Tél. 756-8066 Joliette

SOIREE DANSANTE

Samedi, le 24 fév. à 8.30 p.m.

au Gymnase de l'Ecole Sacré-Coeur, de St-Paul

ORCHESTRE: LA FAMILLE CHEVRETTE
M. Florian Chevrette

Entrée \$1.00

Firestone

RECHAPÉ

D100

- * **UNE MODÈLE**
Semelle enveloppante, la même que celle des pneus de voitures neuves.
- * **NOUVEAU CAOUTCHOUC SUP-R-TUF**
Le même que celui des pneus de voitures neuves.
- * **GARANTIE ILLIMITÉE**
La même que celle des pneus de voitures neuves.

ÉPROUVÉ sur 100 milles à 100 mil./h
LA MOITIÉ du PRIX
 des pneus de voitures neuves

Le D100 de Firestone est le premier rechapé spécialement construit pour les vitesses permises sur les grandes routes modernes.

MAINTENANT **\$1495** **SEULEMENT**

(Dimensions: 6.75-18, 7.75-15, 7.50-14, 7.75-14 (sans nervure), 7.50-14 (sans nervure), 7.50-14 (sans nervure), 7.50-14 (sans nervure))
 AVEC PNEU RECHAPABLE EN ÉCHANGE

VENTE 68^e ANNIVERSAIRE

AU CHOIX POUR 68¢

VÉRIFICATION DE L'ALIGNEMENT

Votre voiture sera mise sur la machine à aligner les roues la plus moderne pour vérifier la précision de la direction et de l'alignement.

RÉGLAGE DES FREINS

Nous réglerons les freins des 4 roues pour assurer le contact total des segments. Les garnitures et les cylindres seront examinés pour assurer un freinage parfait. Nous ajouterons du liquide pour freins, s'il y a lieu.

REGARNISSAGE DES ROULEMENTS DE ROUES AVANT

Nous enlèverons, vérifierons et regarnirons les roulements de roues avant. Graisse comprise dans ce prix modique. Cette opération devrait être faite au moins tous les 10,000 milles.

ACHETEZ À CRÉDIT! PAS DE COMPTANT

Firestone

**UTILISEZ
NOTRE PLAN
UNI-CREDIT**



M. Jean-Claude Berger, gérant

Magasin

M. Jean-Claude Berger, nouveau gérant du magasin Firestone invite cordialement toute la population de Joliette et des environs à venir le rencontrer.

Firestone

40, BOUL. DE L'INDUSTRIE TEL. 756-1695 JOLIETTE

Le CRLMJ appuie l'enquête de la JEC

C'est le 7 février dernier que se tenait au local JNCF à Joliette, le dernier conseil général du Conseil régional Lanaudière des Mouvements de jeunesse. La majorité des mouvements faisant partie du Conseil des mouvements de jeunesse étaient représentés; voici donc les principales décisions qui ont été prises à cette réunion.

L'assemblée a d'abord procédé à l'élection d'un nouveau secrétaire M. Daniel Héту (Centre Jeunesse) qui succède ainsi à M. Gilles Laporte (représentant du Centre Jeunesse) qui a occupé le poste de secrétaire de l'exécutif depuis la fondation du CRLMJ, c'est-à-dire depuis septembre dernier.

M. Alain Généreux (JNCF) président du CRLMJ a ensuite abordé le problème du financement de l'organisation et a ainsi invité les mouvements à collaborer étroitement avec le comité des parrains de fondation dont

MM. Alain Généreux, Robert Geoffroy et Michel Fréchette sont les membres responsables.

L'assemblée a ensuite pris connaissance des derniers développements au sujet des cours d'animation de groupe, cours organisés par le CRLMJ pour ses mouvements membres, qui se tiendront aux dates officielles suivantes: les 1er, 8 et 29 mars prochains l'école Fayard de Joliette.

Donnant ensuite l'information sur l'enquête qui a été menée dernièrement par la J.E.C., l'exécutif du CRLMJ a vu l'intérêt des mouvements membres se concrétiser par une motion d'appui présentée par la salle et reflétant l'opinion de toute la jeunesse concernant l'enquête de la JEC qui démontre le manque d'intérêt qu'apportent les jeunes aux activités politiques et le manque d'information qu'ils reçoivent et qu'ils peuvent rechercher. Voici comment le CRLMJ a pris conscience de ce grave problème et

comment il appuie l'action menée par la JEC dans le but d'améliorer cette situation:

PROPOSITION: "Pour faire suite à l'enquête de la JEC sur l'intérêt que les étudiants portent à l'information sociale et politique et compte tenu de l'importance de ce sujet, il est proposé que le CRLMJ.

— demande à la CSRL d'insister auprès des membres du corps professoral pour que ceux-ci s'appliquent à faire prendre conscience de l'importance de cette information à leurs élèves, surtout aux cours d'histoire et sciences politiques.

— que la CSRL aide tous les mouvements de jeunesse dans leur action d'information sociale et politique auprès des étudiants et des travailleurs.

— que le CRLMJ invite tous ses mouvements membres à étudier ensemble leurs moyens d'action dans le domaine de l'information tant auprès des étudiants

que des jeunes travailleurs.

— que le CRLMJ demande à la station radiophonique locale de diffuser des émissions d'information sociale et politique spécialement destinées aux jeunes.

— que le CRLMJ invite les hebdomadaires de la région à réserver une section dans chaque numéro à une information sociale et politique adaptée à la jeunesse.

(Proposition adoptée au conseil général du CRLMJ du mercredi 7 février 1968, Joliette.

Après avoir étudié à fond cette

résolution, l'exécutif a informé les mouvements membres qu'ils seront rencontrés prochainement un à un par l'exécutif dans le but de faire connaître aux membres des différents mouvements l'action du CRLMJ et leur propre action au sein de leur mouvement respectif.

Tout le monde est enfin convoqué à une rencontre portant sur les cours d'animation de groupe qui se sera tenu vendredi 16 février au local SSJB.

Michel Fréchette,
comité de publicité

La Chambre de Commerce institue un programme de bourses de voyages

MONTREAL — M. W. M. Anderson, président de la Chambre de Commerce du Canada, a annoncé aujourd'hui l'institution d'un programme de bourses de voyage pour les étudiants.

La Chambre de Commerce du Canada mettra en 1968 ces bourses à la disposition d'un groupe de 30 étudiants canadiens triés sur le volet dont les études universitaires se termineront l'an prochain. Ces 30 bourses seront

réparties géographiquement.

Selon M. Anderson, "ces bourses permettront à ces jeunes de vivre une expérience unique favorisant une meilleure connaissance des perspectives d'avenir du Canada. Les titulaires de ces bourses auront ainsi l'occasion de connaître à fond l'évolution des régions rurales et urbaines du Canada sur le plan éducatif, industriel, politique et culturel."

Le voyage, toutes dépenses

payées, durera trois semaines, du 11 au 31 mai 1968. Au retour, les participants devront rédiger un compte rendu d'environ 1,000 mots.

L'itinéraire, établi par le comité d'éducation de la Chambre, de concert avec les dirigeants de l'enseignement et les Chambres affiliées comprendra: St-Jean, Terre-Neuve; Charlottetown, I. P.E.; Halifax, N.-E.; Moncton et Fredericton, N.-B.; Québec et Montréal, Québec; Ottawa, Toronto Hamilton et Sudbury, Ontario; Winnipeg et Pine Pointe, Manitoba, Saskatoon Saskatchewan; Edmonton, Alberta; Victoria et Vancouver, C.-B.

Un comité conjoint, formé de représentants de la Chambre de Commerce du Canada et du comité exécutif de l'Association des écoles canadiennes de commerce, choisira les participants, qui devront satisfaire aux critères suivants de sélection: résultats scolaires, activités para-scolaires, personnalité; références de deux professeurs des candidats. On obtient les formules d'inscription au bureau du registraire des universités canadiennes ou à la Chambre de Commerce du Canada.

Grande Partie de Cartes AVEC GOUTER

au profit de

la Meute de la paroisse Ste-Thérèse

JEUDI SOIR, LE 7 MARS A 8 HEURES

A L'ECOLE FAYARD

152 Gauthier sud, Joliette

De nombreux et magnifiques prix seront attribués.

Bienvenue à tous

Prix d'entrée: \$1.25

REVUE

PRINTANIERE

Défilé de modes printemps-été

organisé par

L'A.F.E.A.S. DE NOTRE-DAME DES PRAIRIES

en collaboration avec

LA BOUTIQUE MARIE-JOSEE

LA LINGERIE POIRIER — LE SALON LUCIE

HOTEL FLEUR DE LYS

Mercredi soir, 28 février 1968

à 8 h. 30

Billet \$1.50

Prix de présence

Pour billets adressez-vous aux magasins ci-haut et chez

Mme Rivard Forest
Mme Alain Héту
Mme Henri Gouger
Mme Lauréal Tessier

756-6220
753-7953
756-1847
753-5348

Hockey mineur

(Suite de la page 10)

Christ-Roi vs N.-D. Prairies
23 février 1968, 7 h. p.m.:

Cathédrale vs N.-D. Prairies

24 février 1968, 11 h. a.m.:

Cathédrale vs Christ-Roi

24 février 1968, 1 h. p.m.:

St-J.-Baptiste vs St-Pierre

27 février 1968, 5 h. 30 p.m.:

St-Thérèse vs N.-D. Prairies

29 février 1968, 6 h. p.m.:

Christ-Roi vs St-J.-Baptiste

MIDGET

20 février 1968, 6 h. 30 p.m.:

St-Thérèse vs St-J.-Baptiste

21 fév. 1968, 7 h. p.m.:

Christ-Roi vs N.-D. Prairies

24 février 1968, 2 h. p.m.:

Cathédrale vs Christ-Roi

24 février 1968, 3 h. p.m.:

St-J.-Baptiste vs St-Pierre

27 février 1968, 6 h. 30 p.m.:

St-Pierre vs N.-D. Prairies

28 février 1968, 7 h. p.m.:

Christ-Roi vs St-J.-Baptiste

EN VEDETTE CETTE SEMAINE



"Miss Swing"

Chanteuse - Danseuse

"PAOLO" magicien

FRANCE SYLVAIN, m.c.

Danse continue avec les M.G. Combo

VENDREDI: Spectacle: 10 h. — 11 h. 30
SAMEDI: Spectacle: 9 h. 30 — 11 h. 30
DIMANCHE: Spectacle: 5 h. — 9 h. 30

Hôtel Fleur de Lys

Salle de réception pour mariages, banquets, etc.
Capacité: 500 personnes

315, boul. Barrette, Joliette, Tél. 753-9080

Au C.R.L.M.J.

Préparation de la session d'animation de groupe

Vendredi soir dernier, M. René Laforest, animateur au CERL, a rencontré au local de la SSJB de Joliette, les différents mouvements membres du CRLMJ dans le but de préparer avec eux la session de cours d'animation de groupe qu'ils suivront les 1er, 8 et 29 mars prochains à l'école Fayard de Joliette.

Comme nous le savons, ces cours sont organisés par le CRLMJ pour ses mouvements membres et ils répondent à un des premiers buts que s'était fixés cet organisme. Les principales raisons de l'institution de ce cours ont été données par M. Alain Généreux, président du CRLMJ au début de la rencontre. D'abord pour assurer aux participants une meilleure formation personnelle en matière d'animation de groupe, ensuite pour permettre à ces dirigeants d'agir plus efficacement à l'intérieur de leur mouvement respectif, aussi dans le but de prendre connaissance avec certaines techniques dans ce domaine et enfin pour faciliter la continuité des mouvements, membres en préparant ainsi des successeurs aux dirigeants actuels.

Pendant la rencontre M. Laforest a tenu à faire la distinction entre animation de groupe et animation sociale, précisant qu'en animation sociale on doit absolument avoir une grande participation de la population, tandis que pour l'animation de groupe, celle qui sera le sujet de la session de cours, on réduit la technique à un groupe seulement. La différence se situe donc au niveau de l'importance de la participation et principalement différence de nombre.

Les gens présents ont ensuite été invités par M. Laforest, qui sera l'animateur principal de la session, à se situer eux-mêmes sur trois niveaux; les gens ont fait le point sur leur action dans leur milieu, ensuite dans leur mouvement et enfin dans le CRLMJ. Cette situation d'eux-mêmes répondait à un de leurs principaux besoins dans la situation actuelle de l'action de mouvements et dans la participation de leurs membres à leur action respective.

La majorité des gens présents à cette rencontre se sont montrés extrêmement confiants dans

ce que les cours d'animation leur apporteront et tous espèrent fortement que ce qu'ils retireront de ces cours aura un effet bien-faisant dans la meilleure marche de leur mouvement.

M. Alain Généreux a ensuite invité tout le monde à discuter sur les cours, tout en dégustant un succulent goûter, servi avec les compliments du CRLMJ.

Michel Fréchette,
comité de publicité

Les Cies d'assurance-vie ont des placements au Québec pour \$4,863,000,000

Le total des placements des compagnies d'assurance-vie dans le Québec s'élevait, à la fin de 1966, à 1,6 fois le passif de ces compagnies envers les assurés de la province, selon l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie.

Les chiffres de l'Association, les plus récents qui soient disponibles, indiquent que le total des capitaux placés au Québec atteint \$4,863,000,000, tandis que le passif des compagnies envers les assurés québécois se chiffre par

\$3,073,000,000.

D'autre part, les placements effectués en Ontario s'élevaient à 1,3 fois le passif envers les assurés d'Ontario à la fin de 1966.

Du total des placements effectués au Québec, \$1,698,000,000 étaient placés en prêts hypothécaires et en immeubles, \$1,526,000,000 en obligations de gouvernements et de municipalités, \$1,477,000,000 en titres de compagnies et les \$162,000,000 restants en d'autres valeurs.

Au sujet de ces chiffres, M.

A.H. Lemmon, président de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, a déclaré: "Les compagnies d'assurance-vie sont fières de l'importante contribution qu'elles ont apportée, pour leurs assurés, au progrès du Québec.

"Les placements de l'assurance-vie sont des fonds stables, a encore remarqué M. Lemmon. Ce ne sont pas des fonds placés temporairement pour réaliser rapidement un profit, et retirés aus-

(A suivre à la page 14)

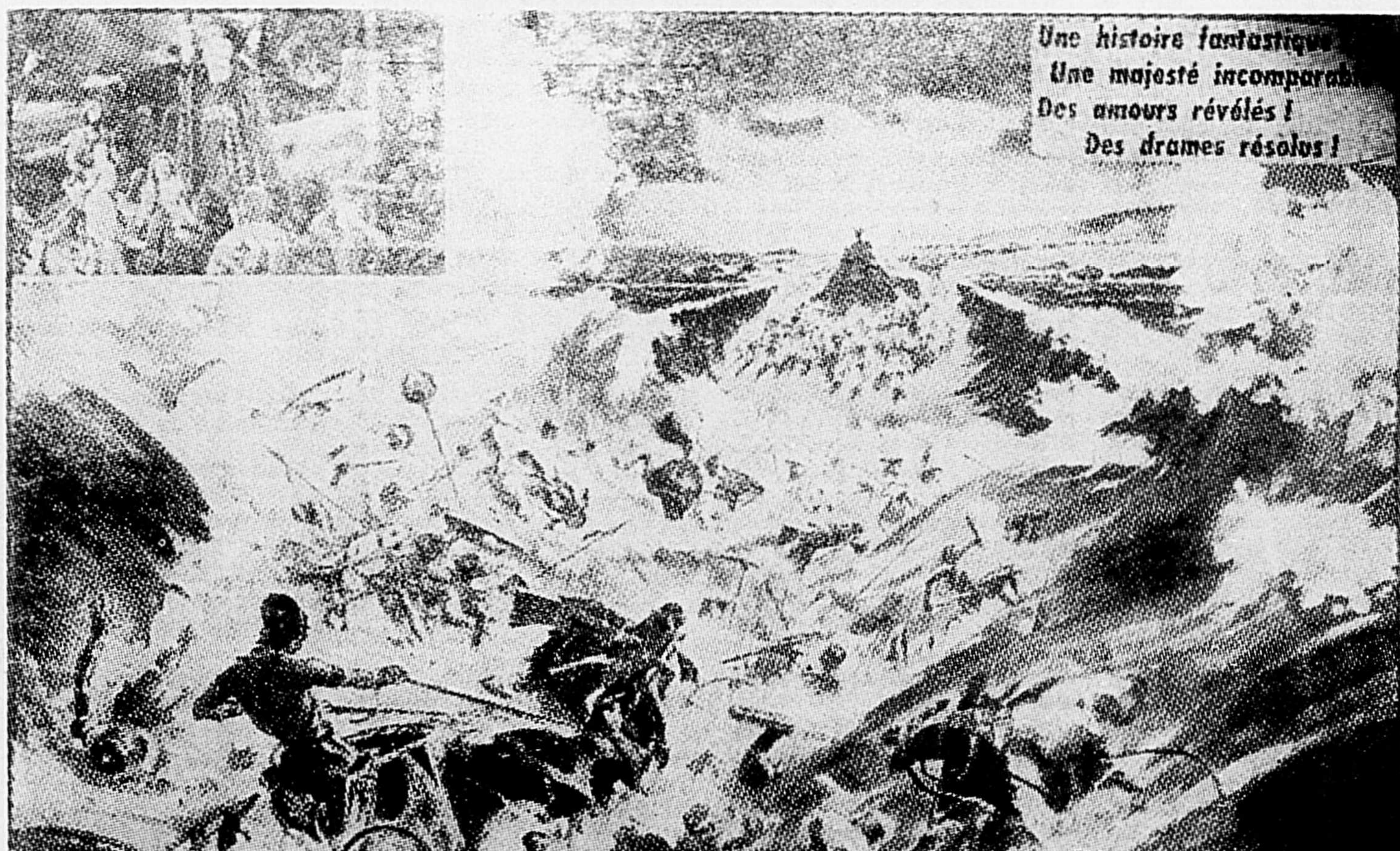
CINEMA JOLIETTE

Le cinéma le plus populaire présente
COMMENÇANT SAMEDI 24 FEVRIER (7 JOURS)

Le plus grand film de l'histoire du cinéma

— LES DIX COMMANDEMENTS —

UN FILM POUR TOUTE LA FAMILLE



Une histoire fantastique
Une majesté incomparable
Des amours révélés!
Des drames résolus!

St-Cléophas

(DE NOTRE CORRESPONDANT)
M. L'ABBE AUDY EST
HOSPITALISE

Le correspondant de L'Action populaire se fait l'interprète de toute la paroisse pour souhaiter à notre dévoué curé, M. l'abbé Audy hospitalisé à Joliette, un heureux et prompt retour à la santé et l'assure que tous ne l'oublient pas dans leurs prières.

DE RETOUR

Nous soulignons que M. et Mme Walter Plante, ainsi que M. et Mme Léo Plante, de Montréal, sont revenus enchantés d'un beau voyage de trois semaines en Floride.

PROMPT RETABLISSEMENT

A M. Rosaire Turcotte qui a subi une intervention chirurgicale et qui est de retour dans sa famille.

Cecil B. deMille's
FRANCOIS

Les Dix Commandements

CHARLTON HESTON · YUL BRYNNER · ANN BAXTER · EDWARD G. ROBINSON
YVONNE DE CARLO · DEBRA PAGET · JOHN DEREK
SIR CEDRIC HARDWICKE · NINA FUCH · MARTHA SCOTT · JUDITH ANDERSON · VINCENT PRICE

Un film qui dure 3 heures et 40 minutes
Le film "LES DIX COMMANDEMENTS" passe tous les soirs à 7 h. 30

2e film:

avec Allan Ladd



POUR ENFANTS
SAMEDI A 1 H. 30,
EN COULEUR
ADMISSION 25 CENTS

Ligue Laurentides Junior

Le championnat du circuit en jeu dimanche

Le champion du circuit Georges Roy ne sera connu qu'après le programme double de dimanche prochain qui marquera la fin des activités régulières. Les séries éliminatoires débiteront le jeudi 29 février.

Dimanche prochain, à 1 h. 30, les Eperviers de St-Ignace, qui bataillent pour leur premier championnat, rencontreront les As de St-Gabriel, qui pourraient causer une surprise à cette dernière joute. A 3 h. 30, les Pistolets du Séminaire joueront contre les Castors de Crabtree. Même s'ils ne peuvent terminer en tête les Pistolets voudront prouver à leurs partisans qu'ils peuvent leur faire confiance pour les séries de fin de saison.

Si les Eperviers gagnent ou au moins, ils seront définitivement champions; un défaite pour le club de Gérard Martin et une victoire des Castors enverraient l'équipe de Crabtree en tête. Une

défaite des Castors par les Pistolets réglerait le problème à l'avantage des Eperviers.

Les Pistolets sont assurés de la troisième place et les Panthères du Christ-Roi de la 4e.

La série "A" se jouera donc entre le club finissant en tête et les Pistolets du Séminaire; la série "B", entre le club finissant 2e et les Panthères du Christ-Roi.

HONNEURS INDIVIDUELS

Dans la course aux honneurs individuels, Réjean Pauzé semble assuré du championnat des compteurs. Le joueur d'avant des Castors possède une avance de 8 points sur René Asselin, des Eperviers de St-Ignace.

Chez les gardiens de buts, le champion ne sera couronné que dimanche prochain. Jusqu'ici, Normand Rousseau, des Eperviers, n'a que deux points d'avance sur son plus proche rival, Serge Brousseau, des Pistolets.

Championnat local de ski

Sylvie Paré assurée du championnat

Richard Gauthier seul en première place
Michel Laporte concurrent dangereux

Sylvie Paré, 12 ans, qui détenait une confortable avance de 23 points sur sa plus proche rivale s'est assurée les honneurs du championnat dimanche dernier à St-Gabriel-de-Brandon, en se classant, non seulement lère du contingent local, mais également lère de toutes les concurrentes qui ont pris le départ de cette compétition du Club Brandon dans la section midget, en ne devançant sa plus proche rivale de St-Gabriel que par 2 secondes.

Sylvie Paré s'est classé lère dans le slalom et le slalom géant et 2e dans la descente accumulant 13 points pour l'ensemble des 3 courses et portant ainsi son grand total à 58 points.

Fabienne Harnois, qui avec 22 points détenait la 2e place, au classement a connu une désastreuse journée ne réussissant à accumuler que 3 points. Avec 25 points au total, elle doit maintenant se contenter de la 3e position alors que Luce Dénomme réussissait à accumuler 8 points pour porter son total à 28 devançant ainsi la toute jeune Hélène Tessier qui doit se contenter de la 4e place avec un total de 24. En 5e place, Louise Tessier a porté son total à 21 points après avoir accumulé 6 points au cours de la journée.

La rencontre finale du 3 mars prochain permettra sans aucun doute de voir d'autres changements pour les 2e et 3e positions du classement mais déjà on peut annoncer les honneurs du championnat à Sylvie Paré.

Chez les garçons, la course au championnat est toujours des plus serrées, Richard Gauthier a devancé François Rochon qui détenait également le lère place en accumulant 10 points à la suite de ses victoires dans le slalom géant et la descente. François Rochon, qui a de nouveau connu une journée moche n'a réussi que 5 points se laissant dangereusement talonné par Michel Laporte qui veut à tout prix l'emporter. Michel Laporte a connu une journée magnifique en accumulant 11

points avec sa victoire dans le slalom et la 2e position dans la descente et le slalom géant.

A 3 points de la 2e position et à seulement 8 points de la lère place, Michel Laporte, n'aura qu'à connaître une autre journée spectaculaire pour s'approprier le championnat, le 3 mars prochain. Le classement actuel indique 44 points par Richard Gauthier, 39 points pour François Rochon, 36 points par Michel Laporte.

La rencontre finale dans ces trois courses permettra d'accumuler 15 points. Tout peut arriver et il est très difficile de faire des pronostics.

La semaine prochaine, le 24 février, dernier jour d'entraînement du calendrier des activités de la section compétition.

Pour ce qui a trait à l'école de ski, section cours réguliers, les 40 enfants inscrits, en seront à leur 7e leçon. Le 2 mars, la journée sera consacrée aux examens et à la compétition pour l'obtention des diplômes et écussons aux différents degrés.

Les parents sont chaleureusement invités à venir voir évoluer les jeunes skieurs.

Hockey mineur

Mosquito

	G	P	N	Pp	Pc	T
x Ste-Thér.	12	2	0	35	9	24
St-J.-Bapt.	9	4	1	46	10	19
St-Pierre	4	8	2	16	36	10
Cathédrale	1	12	1	9	51	3

x Ste-Thérèse remporte le championnat de la saison.

Résultats de la semaine:
St-J.-Baptiste 2 Cathédrale 0
Ste-Thérèse 3 St-Pierre 0

Pee-wee

	G	P	N	Pp	Pc	T
Christ-Roi	9	2	3	60	26	21
Cathédrale	7	1	5	41	15	19
Ste-Thérèse	5	3	6	32	27	16
St-Pierre	6	5	2	34	35	14
St-J.-Bapt.	5	8	1	30	37	11
Ec. Angl.	0	13	1	9	66	1

Les Panthères gagnent deux fois

Les Panthères du Christ-Roi seront en forme pour les joutes de détail. Sous la conduite de leur instructeur, Roger Nadeau, ils ont remporté deux victoires au cours de la semaine pour terminer leur saison en beauté.

Les Panthères ont défait les As de St-Gabriel 2-1, jeudi dernier et ont défait le Séminaire par 3-1, dimanche après-midi. Dans les autres joutes de la semaine, les Eperviers se sont rapprochés de leur premier championnat avec un gain de 7-3 contre les Etoiles de Lavaltrie. Et les Castors de Crabtree ont gagné 8-5 contre les As de Saint-Gabriel.

LAVALTRIE 3,
ST-IGNACE 7

Jeudi soir, dans la première joute à l'affiche, les Eperviers de St-Ignace ont remporté leur 4e victoire consécutive sur les Etoiles de Lavaltrie en les écrasant au compte de 7 à 3. René Asselin et Luc Valois ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun. Pour Asselin, il s'agissait de ses 29e et 30e de la saison. Les autres compteurs du St-Ignace furent Georges Barthe, Normand Laforest et René Lafontaine. Pour les perdants, qui en étaient à leur dernier match de la saison 67-68, les compteurs furent Michel Cuerrier avec deux buts et Ronald Mailhot.

L'arbitre de la rencontre Claude Nadeau a eu la tâche relativement facile imposant trois punitions et ce au St-Ignace.

ST-GABRIEL 1,
CHRIST-ROI 2

Deux buts de Jean Forest en moins de deux minutes, à la 2e période, furent suffisants pour procurer aux Panthères du Christ-Roi une victoire de 2 à 1 contre les As de St-Gabriel. Michel Racine a évité le blanchissage aux siens en déjouant Jean-Jacques Lemieux à 15.34 minutes de la troisième période. La joute fut très rude du début à la fin et St-Gabriel s'est vu imposer 7 punitions par l'arbitre Noël Ladouceur comparativement à 5 pour le Christ-Roi.

CHRIST-ROI 3,
SEMINAIRE 1

Dimanche dernier, les Panthères du Christ-Roi de l'instructeur Roger Nadeau, ont privé les Pistolets du Séminaire de la 2e position en triomphant de ces derniers au compte de 3 à 1. C'est une attaque dévastatrice de trois buts en moins de neuf minutes en lère période qui a assuré la victoire au Christ-Roi. Yves Ricard, Réal Bérard et Jean Forest ont

compté les buts des Panthères pendant que Daniel Olivier évitait le blanchissage aux Pistolets. C'était la dernière joute du Christ-Roi qui remportait ainsi sa 4e victoire consécutive. L'arbitre Claude Nadeau a imposé 5 punitions au cours de la joute dont trois au Christ-Roi.

ST-GABRIEL 5,

CRABTREE 8

Dans la dernière joute de la semaine, le Richelieu-Crabtree d'André Rivest a conservé ses chances de remporter le championnat de la ligue en se méritant une importante victoire de 8 à 5 sur les As de St-Gabriel. Claude Lepage a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois buts pendant que ses coéquipiers Jean Gaudet (2), Normand Lapointe (2) et Réjean Pauzé complétaient le pointage. Pour les perdants qui ont tout de même fourni une vive opposition, Yvan Perreault et Deus Blanchard furent les meilleurs avec chacun deux buts; l'autre étant enregistré par Jean-P. Sicard. L'officiel de la joute Armand Beaudry a imposé 8 punitions, quatre à chaque club.

PROCHAINES JOUTES

Dimanche, le 25 février

1 h. 30 St-Ignace vs St-Gabriel
3 h. 30 Séminaire vs Crabtree

SERIES ELIMINATOIRES

Jeudi, le 29 février

7 h. 30 série "A" 4 de 7
1er contre le 3e
9 h. 30 série "B" 4 de 7
2e contre le 4e

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Ignace	13	2	4	97	62	30
Crabtree	13	4	2	111	73	28
Séminaire	12	6	1	89	64	25
Christ-Roi	10	8	2	84	79	22
St-Gabriel	3	15	1	63	102	7
Lavaltrie	2	18	0	64	128	4

COMPTEURS:

	B	A	T
Réjean Pauzé (C)	25	34	59
René Asselin (SI)	30	31	51
Ronald Demers (L)	24	25	49
Jean Gaudet (C)	22	23	45
Roch Latour (SI)	10	31	41
Maurice Piette (S)	18	19	37
Alain Rousseau (SI)	13	22	35
Normand Lapointe (C)	16	18	34
Jean Forest (CR)	17	12	29
Donald Richard (CR)	17	10	27
Michel Cuerrier (L)	14	13	27

Michel Nadeau, publiciste

**Encouragez
nos
annonceurs**

Magasin Lise Textiles

VENTE \$1.00

Flanellette blanche et imprimée	3 vg.	\$1.00
Coton imprimé	3 vg.	\$1.00
Ratine imprimée	3 vg.	\$1.00
Toile à linge de vaisselle	3 vg.	\$1.00
Toile à nappe fleurie 54 po.	1a vg.	.89

Toute la marchandise est en grand spécial comme les articles ci-haut mentionnés.

Nous vendons aussi les stores opaques

"EXLITE"

de toutes dimensions

Magasin Lise Textiles

R. Gélinas, prop.

533, RUE ST-VIATEUR JOLIETTE TEL. 756-0243

(A suivre à la page 8)



Bénédiction du Centre civique de Crabtree

Jeudi soir, M. l'abbé Félicien Lasalle, curé de la paroisse, bénissait les immeubles qui constituent le Centre civique de Crabtree. Son Honneur le maire René Venne présidait l'inauguration officielle de ces immeubles municipaux.

L'ensemble du Centre civique de cette progressive municipalité comprend l'aréna, qui devient le Palais des sports, et l'ancien club Beaver qui sera maintenant la Salle d'Accueil.

On sait que la Compagnie Scott Paper avait offert ces immeubles à la municipalité de Crabtree à l'occasion du 10e anniversaire de son installation dans ce village, en octobre dernier.

Le club automobile St-Roch de l'Achigan (c.a.s.r.) promet des compétitions intéressantes

Saint-Roch (C.B.) — Le 17 décembre 1967, tous les membres actifs de l'année 1967 étaient convoqués à une importante réunion soit celle des élections d'un nouveau bureau de direction. Plus de vingt-cinq membres répondirent à l'appel. On fit les lectures de minutes de l'année 1966-67. Ensuite on passa aux élections, après compte du scrutin les membres suivants furent élus directeurs pour la nouvelle année: MM. Jean-Marie Roy, Jean-Paul Payette, Luc Locat, Guy Majeau, Gilles Marsolais, et Claude Beauchamp.

Le 17 janvier 1968, les directeurs ci-haut se réunirent pour partager les charges.: M. Luc Locat fut élu président, M. Jean-Marie Roy, vice-président, M. Jean-Paul Payette directeur

des compétitions, M. Gilles Marsolais, directeur des activités sociales, M. Guy Majeau aux relations extérieures et recrutement, tandis que M. Claude Beauchamp agit comme secrétaire-trésorier.

Voici le calendrier des compétitions du C.A.S.R.:

Dimanche, 21 avril, Rallye des sucres avec souper et remise des trophées.

Dimanche, 19 mai, Grand Gymkhana.

Dimanche, 23 juin: Rallye de la Saint-Jean.

Dimanche, 14 juillet: Grand Slalom géant.

Dimanche, 18 août, Rallye d'été.

Dimanche, 15 septembre, épreuve de régularité.

Samedi, 12 octobre, Rallye des Noctambules en soirée.

Au Séminaire ce soir (mercredi, 21 février) à 8h.:

Roger Dion, champion canadien de gymnastique

Concordia vs Palestre Nationale

Dans les cadres du Festival du Collège de Joliette, mercredi le 21 février à 8 h., vous pourrez assister à une excitante démonstration de Volley-Ball qui mettra aux prises, dans une ronde deux de trois, les deux meilleures équipes du Québec. En effet, le 11 février dernier, l'équipe CONCORDIA fut couronnée championne de l'est du Canada, ayant eu raison de Hamilton par le compte de 15-10 et 15-7. La fin de semaine dernière, cette même équipe se rendait à Drummondville lors de la compétition pour le championnat provincial. Selon les connaisseurs, les deux finalistes de ce tournoi devraient être le CONCORDIA et

l'actuel champion de la province de Québec, l'équipe de la PALESTRE NATIONALE qui compte d'ailleurs quelques joueurs de l'équipe nationale du Canada. Concordia a aussi participé aux Jeux Pan-américains tenus à Winnipeg au début de l'année et nous sommes assurés que les matchs qu'ils nous présenteront seront des plus excitants puisque les deux équipes sont à peu près du même calibre.

De plus, au même programme, M. ROGER DION, champion Canadien de Gymnastique donnera une démonstration d'une heure en compagnie de quelques-uns de ses élèves. M. Dion un athlète olympique internationalement connu, a remporté une médaille de bronze aux Jeux de Winnipeg en 1967, ce qui lui a valu le titre de champion du Canada et d'athlète de l'année. Il est détenteur de plusieurs médailles d'or, d'argent et autres trophées remportés lors de compétitions disputées en Europe, aux Etats-Unis, au Brésil, en Allemagne et en Tchécoslovaquie. Il se rendra bientôt au Mexique pour les prochaines olympiades de 1968. C'est vraiment une occasion rêvée que de voir évoluer un tel athlète, ici même à Joliette.

Bienvenue à tous: l'entrée est libre.

Rallye Volkswagen d'hiver

Le Club Volkswagen Joliette a le plaisir de vous annoncer la tenue de son rallye annuel d'hiver pour le dimanche 3 mars 1968.

Le parcours est des plus intéressants.

Les inscriptions se feront le dimanche matin de 10 h. a.m. à midi ainsi que l'inspection des autos. Le premier départ s'effectuera à midi exactement.

Toutes les marques d'auto, qu'elle que soit leur puissance ou leur grosseur, seront acceptées.

Chaque participant se doit d'apporter du papier, un crayon, une règle, une pelle et un chips à 0.10 cents. Ces items sont obligatoires.

Les prix à gagner sont très intéressants et valent définitivement la peine que les participants se donneront à franchir le parcours.

Cordiale invitation donc à tous ceux qui désirent un peu d'action.

Pierre St-Jean, sec.

Encouragez nos annonceurs

Ligue des Quatre grands Les Cardinaux s'assurent le championnat

A l'avant-dernier programme de la saison, lundi soir dernier, à l'Arena, les Cardinaux de l'Hôtel Saint-Louis se sont assurés le championnat de la Ligue des Quatre Grands en l'emportant 1-0 sur les Eperviers de Saint-Paul.

Chevette a compté l'unique but du match sur des passes de Pelletier et Lessard.

Dans l'autre joute, les Cyclones de Joliette ont défait le St-Sulpice 2 à 1. Robitaille a marqué un but et fourni la passe à Victor Latulippe pour le deuxième. Michel Payette a compté pour le Saint-Thomas.

Lundi prochain le circuit des Quatre Grands du président Normand Ratelle présentera son dernier programme régulier. Pour la circonstance, les Cardinaux de l'Hôtel Saint-Louis visiteront le Saint-Sulpi-

ce, à 8 heures, et les Eperviers de Saint-Paul joueront contre les Cyclones de Joliette, à 9 h.

CLASSEMENT

	G	P	N	Pp	Pc	P
Cardinaux	13	2	2	32	6	28
Eperviers	11	4	2	36	9	24
Cyclones	3	9	5	8	27	11
St-Sulpice	1	13	3	4	38	5

756-1038

Joliette

Dr Jacques R. Perrault
CHIRURGIEN-DENTISTE

70, Place Bourget sud,

suite 300

Les trois as de la région



la bière de
Bob Marion,
y a rien qui **Labatt**

La C.L.Q. réclame un ministère du loisir

QUEBEC, (Spécial) — L'organisation et la planification des loisirs pour répondre aux besoins de la société moderne au Québec exige la formation d'un ministère du loisir. Voilà ce qu'a déclaré M. René Belisle, président de la Confédération des loisirs du Québec à la veille de l'ouverture du parlement québécois.

M. Belisle a déclaré que le conseil d'administration de la CLQ, qui s'est réuni à Québec en fin de semaine dernière, a été unanime à reconnaître que la formation d'un ministère du loisir doit être considérée comme une urgence pour le développement social harmonieux de toute la population du Québec. Aussi, la CLQ est-elle d'avis que la formation d'un tel ministère doit être incluse au nombre des grandes priorités de l'heure dans le programme législatif du gouvernement pour la session qui s'ouvre le 20 février.

Rappelant que la Confédération des loisirs du Québec a déjà fait connaître au premier ministre, M. Johnson, et au gouvernement du Québec sa position relativement à l'établissement d'un ministère du loisir, M. Belisle a souligné que cette position a été établie après consultation des quin-

ze organismes qui la constituent lesquels, de leur côté, avaient consulté leurs membres à ce sujet. Quand on sait que ces organismes, tant du secteur français que du secteur anglais, groupent quelque deux mille associations locales et plus de vingt-cinq mille collaborateurs bénévoles, on comprend que la CLQ peut affirmer que sa position reflète fidèlement l'opinion de la majorité des citoyens du Québec et plus particulièrement de ceux qui sont les plus à même de connaître les besoins de la population dans tout ce qui a trait aux loisirs: sport, récréation, terrains de jeux, loisirs culturels, plein air, etc...

Il est de la plus grande importance, a précisé M. Belisle, que soit institué sans tarder un véritable ministère du loisir pour pouvoir coordonner efficacement les différentes initiatives prises jusqu'ici par le gouvernement dans ce domaine et les intégrer dans une politique rationnelle globale servant mieux et plus efficacement les meilleurs intérêts de la population du Québec.

C'est d'ailleurs, a-t-il ajouté, promesse bien précise du premier ministre M. Johnson lui-même, et nous nous attendons à ce qu'il y donne suite.

Liges inter-cités

Le St-Jacques deuxième chez les juvéniles Le Joliette champion chez les midgets

En remportant une victoire de 6 à 4 sur le Joliette, le St-Jacques s'est assuré de finir la saison en deuxième position du circuit juvénile du président Serge Desmarais et il ne serait pas surprenant de voir une des semi-finales de ce circuit se disputer entre les équipes de Ste-Elisabeth et le Joliette tandis que l'autre semi-finale opposerait le Crabtree au St-Jacques.

MIDGET

	G	P	N	Pp	Pc	T
Joliette	13	1	0	81	20	26
St-Gabriel	10	3	0	54	34	20
St-Ignace	6	8	1	39	55	11
N.-D. Lour.	3	10	1	42	53	7
Charlemagne	2	11	0	37	67	4

Résultats de la semaine:
St-Gabriel 2; St-Ignace 1
St-Ignace 6; N.-D. Lourdes 2
Joliette 2; Charlemagne 0

Dans la ligue inter-cité midget les positions se sont précisée cette semaine et le Joliette est assuré de finir en première position avec une confortable avance sur le St-Gabriel qui finira deuxième. Le St-Ignace finira en troisième place et devra affronter le Joliette en semi-finale tandis que le Lourdes qui est assuré de finir en quatrième position devra s'attaquer au St-Gabriel.

Toutes ces semi-finales donneront du très beau hockey et les partisans devraient se faire nombreux durant ces séries qui débiteront la semaine prochaine.

JUVENILE

	G	P	N	Pp	Pc	T
Ste-Elisab.	14	0	0	96	18	28
St-Jacques	8	6	0	42	54	16
Joliette	6	8	0	41	39	12
Crabtree	4	8	1	23	47	9
St-Ignace	1	1	1	12	56	3

Résultats de la semaine:
Ste-Elisabeth 7; St-Ignace 1
St-Jacques 6; Joliette 4

N'oubliez donc pas de vous rendre en grand nombre à l'aréna de Joliette voir évoluer ces ligues inter-cité midget et juvénile qui jouent leurs parties chaque mardi soir et dimanche soir à compter de 7 h. 30 p.m. Bienvenue à tous.

Ligue Commerciale de ballon sur glace

Gain de St-Charles, St-Thomas et St-Paul

Les clubs de l'Hôpital Saint-Charles, de Saint-Thomas et de Saint-Paul ont survécu aux premières éliminatoires de fin de saison du circuit Victor Latulippe. La semi-finale sera disputée lundi soir prochain.

Dans la première joute, lundi soir, Harnois a marqué le but du match et a permis aux Panthères de l'emporter 1-0 sur les Tigres du Marché Visitation.

Dans la seconde, les Ecuysers

de Saint-Paul ont causé une autre surprise en éliminant les Aigles de Notre-Dame de Lourdes. Les Ecuysers l'ont emporté 3-0 grâce à des buts de Pierre Malo, St-Jean et Thériault.

Dans la troisième joute, des buts de Lessard et Héту ont permis à l'Hôpital St-Charles de l'emporter 2-0 sur les Castors d'Amsco.

Toutes les séries se sont terminées en deux joutes consécutives.

20 milles de circuit de promenade pour traîneaux-automobiles au parc d'Oka

QUEBEC — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, rappelle aux nombreux sportifs de la région métropolitaine que le parc d'Oka met à la disposition des amateurs de traîneau-automobile quelque 20 milles de sentiers de promenade en pleine nature.

De plus cette année, le parc d'Oka a aménagé à l'intention de tous les sportifs un centre d'accueil bien chauffé dans lequel on peut trouver un casse-croûte.

Deux terrains de stationnement sont également à la disposition du public.

**Encouragez
nos
annonceurs**



Champions gymnastique sur appareils

Six des participants de la compétition de gymnastique sur les appareils qui s'est déroulée dimanche, le 11 février, à l'école Barthélemy-Joliette, se sont mérités un trophée pour leur performance. Les six trophées ont été remis par M. Roméo Lépine, de St-Gabriel, commissaire à la régionale Lanaudière. Ci-haut, les récipiendaires des trophées: Pierre Lavigne, Serge Boulard, Pierre Morin, Claude Pépin, Alain Lacoursière, Pierre St-Yves. A l'extrême droite, le commissaire Roméo Lépine. Apparaissent sur la photo: M. Jacques Piché et Luc Lacharité, professeurs d'éducation physique.

res des trophées: Pierre Lavigne, Serge Boulard, Pierre Morin, Claude Pépin, Alain Lacoursière, Pierre St-Yves. A l'extrême droite, le commissaire Roméo Lépine. Apparaissent sur la photo: M. Jacques Piché et Luc Lacharité, professeurs d'éducation physique.

La Régionale couronne six champions de gymnastique sur appareils

Six (6) trophées ont été remis, dimanche le 11 février, à l'issue d'une compétition de gymnastique sur appareils, organisée par le service de la récréation de la régionale Lanaudière à l'intention des élèves des écoles secondaires de la Régionale.

Les écoles Beaudry (Joliette), Barthélemy-Joliette (Joliette), St-Guillaume (L'Épiphanie), et St-Louis-de-France (St-Jacques), étaient représentées par 23 participants de trois catégories, soit A (8e année), B (9e année) et C (10e et 11e années).

Les six (6) trophées étaient en jeu pour les exercices suivants: barres parallèles, barres fixes, exercices au sol, cheval-sautoir, cheval d'arçons, anneaux.

Les trophées ont été remis aux gagnants dont les noms suivent:

- 10e et 11e années:
Pierre Lavigne (55.3)
Serge Boulard (52.2)
9e année:
Pierre Morin (50.5)
Claude Lépine (50.4)
8e année:
Alain Lacoursière (53.4)
Pierre St-Yves (51.1)

Le responsable de la compétition était M. Jacques Piché et les trophées ont été remis aux gagnants par M. Roméo Lépine, commissaire à la régionale Lanaudière.

**Encouragez
nos
annonceurs**

de **Kuyper**
le gin
au grand
coeur

DEPUIS 1696
JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) LTÉE • BLENDED GIN • DISTILLÉ AU QUÉBEC

Un magasin Cooprix à Joliette?

Avec 1500 membres l'aventure peut se tenter

M. Guy Lévesque, président du Conseil Central de Joliette annonce que les démarches nécessaires seront entreprises pour fonder l'Association coopérative de consommation de Joliette, aussitôt que ses membres auront été sensibilisés à ce projet et qu'ils formuleront le désir d'avoir une coopérative de consommation dans notre région.

M. Lévesque, chargé de remercier le conférencier sur les coopératives de consommation, M. Gérard St-Denis, déclara à cette occasion "que l'optique du Conseil Central, organisme qu'il représente a pour but d'agir comme représentant de ses membres sur le plan municipal, scolaire et sur le plan d'autres organismes publics".

En félicitant les quelques cent personnes présentes à cette réunion, M. Lévesque assura que si tel est le désir des membres affiliés au Conseil Central de Joliette, le mouvement coopératif contribuera à faire baisser les prix des aliments et des appareils électriques-ménagers dans la région, à condition bien entendu, que les travailleurs et le public en général veuillent passer immédiatement à l'action en fondant ladite coopérative.

M. Gérard St-Denis a dit au cours de sa conférence, que pour être vraiment sérieux et concret, il fallait recruter au moins 1,500 membres avant d'ouvrir un magasin coopératif dans la région. Il déclara également que la Fédération des magasins coopératifs du Québec contribuera dans la mesure de 50% des argents néces-

saires à l'ouverture d'un magasin coopératif dans la région.

Au début de sa conférence M. St-Denis rappela que le coopératisme est un mouvement de masse et que la première coopérative fut fondée en 1844 à Rochdale en Angleterre par 28 hommes éprouvés par la pauvreté, mais fortement unis. Aujourd'hui le mouvement coopératif dirige les destinées de plus de 150 millions de personnes dans le monde. Les principes adoptés par ces pionniers servirent de base à la fondation des coopératives dans le monde entier qui présentent maintenant plus de 81,000 unités. Les pays qui ont une politique économique et sociale dynamique sont tous influencés par une très forte économie coopérative.

Dans la province de Québec, les coopératives de consommation sont au nombre de 125 et sont la propriété de 30,000 membres avec un chiffre d'affaires de \$61 millions. Pour démontrer le progrès accompli par la coopération, M. St-Denis souligna qu'en 1952 le chiffre d'affaires était de \$300,000 alors qu'en 1966 il grimpa à \$26 millions.

La Fédération possède des entrepôts (dont un en construction prochainement à Montréal) et une flotte de camions pour la distribution des produits aux coopératives. Elle possède sa propre marque de produits "CO-OP" dans les matériaux de construction, la ferronnerie, les appareils électriques-ménagers, les meubles et les aliments. Elle a aussi son propre service d'organisation et de recherches.

Sur le plan national, la Coopé-

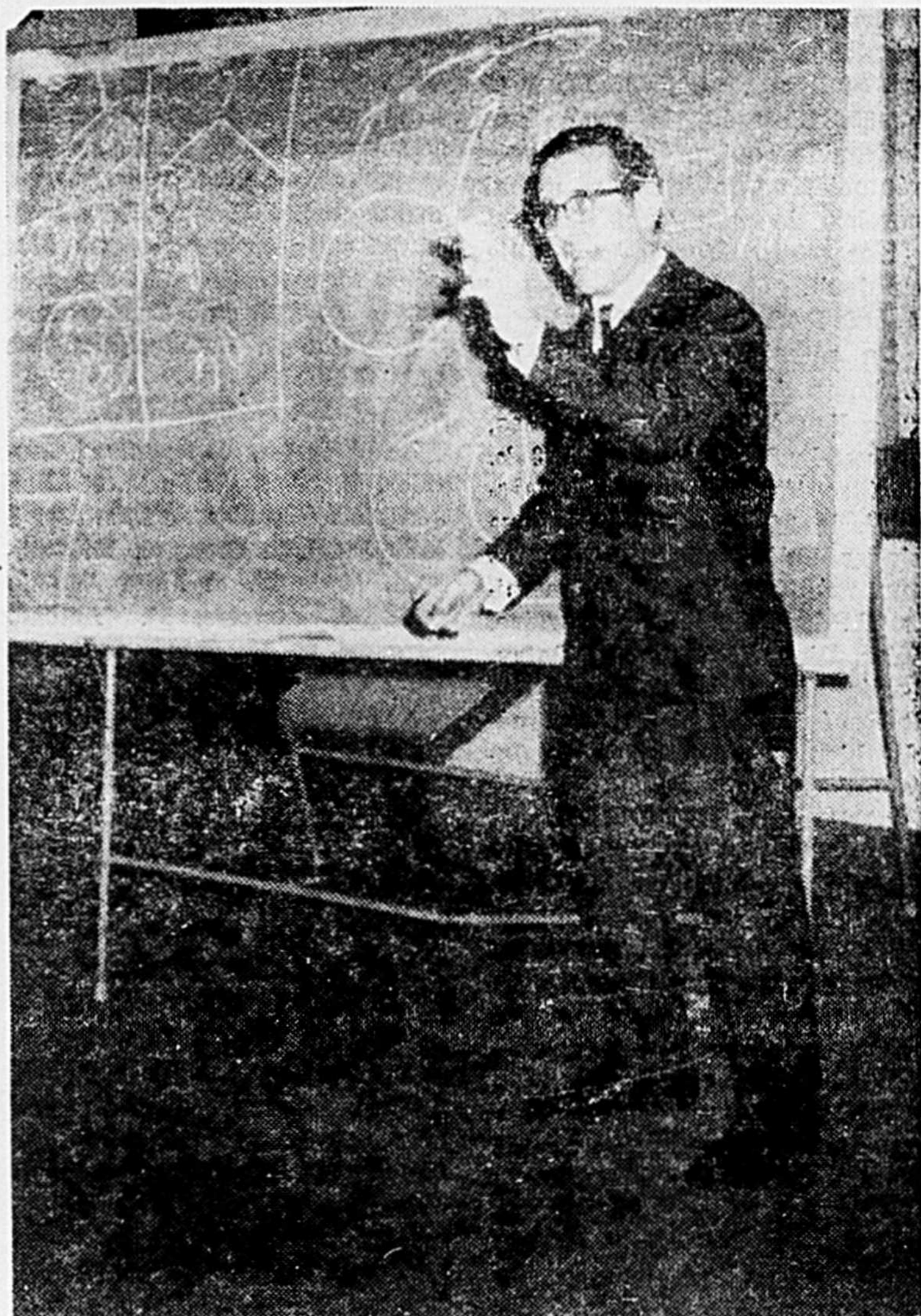
ration est inter-provinciale et compte 500,000 membres au Canada avec un chiffre d'affaires de \$400 millions. Les magasins coopératifs ont des usines dans l'Ouest du pays.

M. St-Denis entretient l'assistance sur les magasins à chaîne qui en 1966 réalisèrent un chiffre d'affaires de \$1 milliard 82 millions de dollars. En 1964, 64% des grossistes ont été achetés par les magasins à chaîne — 70% des profits de la consommation sont entre les mains de 4 grossistes au Québec.

La hausse des denrées alimentaires dit-il est due à la publicité exagérée et aux emballages dispendieux. Entre une foule d'exemples, il cita le fait que nous payons 5 cents et demie pour l'emballage d'une livre de bacon; 21% du prix de vente des céréales et 34% du prix de vente du savon vont à la publicité. Vous avez une idée de ce que coûte la publicité pour 45 sortes de savon différents qui sont sur le marché.

Après avoir donné tous les avantages pour les consommateurs de Joliette d'avoir un magasin coopératif genre Cooprix, il déclara qu'au niveau de l'alimentation en 1968, nous n'avons pas les moyens de venir au monde "petit", qu'il faut venir au monde "gros". C'est pourquoi il recommanda de ne pas ouvrir un magasin si au départ, nous n'avons pas au moins 1,500 membres bien renseignés sur le coopératisme.

Lucien Giroux, rep. syndical, CSN-Joliette



M. Gérard St-Denis au cours de sa conférence, jeudi soir dernier, alors qu'il expliquait à une foule intéressée les avantages et les bienfaits des coopératives de consommation.

d'action du dernier congrès tenu en mai 1967, en se faisant remettre un rapport de chaque comité mis sur pied soit le Comité d'Action Politique (Rosaire Morrissette, président), le Comité d'Education syndicale (Gilles Lavallée, responsable), le Comité de la Fête du Travail (Guy Lévesque, prés.), le Comité d'Entretien des Immeubles (Gérald Laforest, responsable), le Comité d'Organisation syndicale (Claude Mailhot, responsable).

Toujours en regard des acti-

vités entreprises par les différents comités précités, le Congrès a fait certaines prévisions pour l'année 68-69 en vue d'intensifier la participation au niveau individuel des membres.

Elections:

Clôture, l'agenda du présent Congrès, il y eut dimanche le 11 février, élections des nouveaux officiers de l'exécutif du Conseil Central:

Président: Guy Lévesque (secrétaire-archiviste du syndicat des Empl. de la Scott-Crabtree et vice-président de la Fédération Nationale des Pâtes et Papiers).

Secrétaire-Archiviste: André Malo (Syndic. des Empl. de l'Hôpital St-Charles).

Secrétaire-trésorier: Gérard Boucher (Synd. des Empl. de la Commission Scolaire).

1er vice-président: Gilles Lavallée (président Synd. Empl. de l'Hôpital St-Charles).

2e vice-président: Gérald Laforest (Président Synd. Fonct. Prov. Section-Ouvriers).

3e vice-président: Michel St-Cyr (Trésorier Synd. Empl. en Biscuiterie de Joliette — Harpès).

4e vice-président: Florian Morin (Président Synd. Empl. de l'Hôpital St-Eusèbe).

A la suite de cette élection, M. Guy Lévesque, président, s'adressant aux congressistes requérait l'unité de tous ses membres pour réaliser cette année le véritable esprit de SOLIDARITE SYNDICALE. L'optique du Conseil Central vise de grandes réalisations pour les mois à venir, mais nécessite pour cela une équipe unie, active et responsable. Il a également souligné que le Conseil Central désire accentuer ses efforts pour contacter dans les mois à venir, quelques-uns, sinon la majorité des milieux de travail jusqu'ici ignorés par notre Mouvement syndical.

Congrès régional du Conseil Central

Les 9-10 et 11 février dernier, se tenait à l'hôtel Rawdon Inn de Rawdon le Congrès régional des Syndicats affiliés au Conseil Central de Joliette (CSN). Vingt-deux (22) syndicats de la région étaient représentés par une centaine de délégués, ce qui permet de constater que ce congrès a été un succès sans précédent sur le plan représentation.

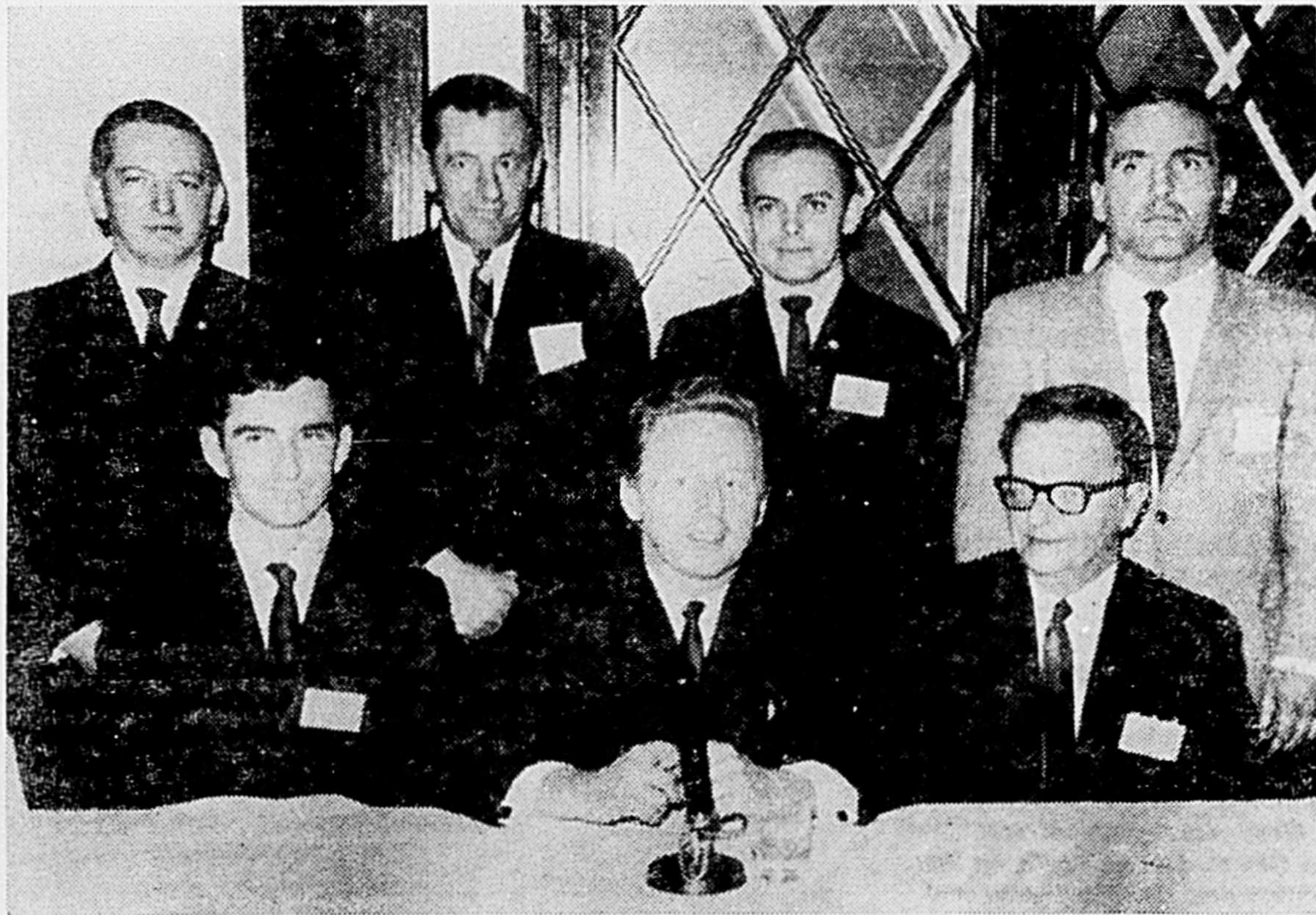
Les congressistes ont, tout au long de ces trois (3) jours, accueilli de nombreux visiteurs de marque tels que M. le Chanoine Pichette, aumônier général de la CSN, M. Raymond Parent, secrétaire-général de la CSN, M. Paul-E. Dalpé, président de la Fédération Nationale des Services, M. Jean-Marc Bergeron, Directeur Régional de la Mauricie (CSN), M. André L'Heureux, responsable des comités d'Action Politique de la CSN, M. Victor Dahl, président de la Fédération Nationale des Pâtes et Papiers, M. Robert Larouche également de la Fédération Nationale des Pâtes et Papiers, M. Edmond Savoie, conseiller technique de la Fédération Nationale des Pâtes et Papiers, des représentants du Conseil Central de Shawinigan, M. le curé Lalande de Rawdon, M. et Mme Charles Demers, maire de Rawdon et nombreux autres.

Au cours des différentes allocutions, les invités appelés à adresser la parole aux congressistes ont touché les points suivants: le rôle du Conseil Central comme tel, avec une plus

grande participation de ses membres; les buts des comités d'Action politique — la solidarité des syndiqués de tous les secteurs face aux négociations 68 dans les services publics; rendre les syndiqués conscients du fait que le résultat de ces négociations aura une inciden-

ce sur toutes les autres négociations; le véritable esprit du syndicalisme résultant du syndicalisme de base et la non moins épineuse question des réformes de structures au sein de notre Mouvement syndical.

Le Congrès a jeté un regard d'ensemble sur les politiques



Nouveau bureau exécutif du Conseil Central de Joliette

A son congrès de Rawdon, le Conseil Central des Syndicats nationaux de Joliette a élu un nouveau bureau exécutif. Ce sont, sur la première rangée: MM. André Malo, secrétaire-archiviste, Guy Lévesque, président, Gérard Boucher, tré-

sorier; sur la deuxième rangée, MM. Gilles Lavallée, premier vice-président, Gérald Laforest, deuxième vice-président, Michel St-Cyr, troisième vice-président, Florian Morin, quatrième vice-président.

Ste-Julienne

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

DECES MOREL

Mercredi dernier, 14 février, est décédé subitement M. Emery Morel. Le défunt était âgé de 82 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 17, à 10 h. 30. C'est M. le curé Jean Lafrenière qui présidait la cérémonie, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille en deuil.

A NE PAS OUBLIER

La retraite fermée pour les hommes de notre paroisse qui aura lieu à la Maison Querbes, du vendredi 23 février, à 8 h. 30 jusqu'au dimanche après-midi, le 25, à 4 h. 30. Vous n'avez qu'à donner vos noms aux responsables de la retraite, MM. Téléphore Grégoire, Olier Ricard, Raymond Patry, Leslie Quinn, Léopold Martin et René Pothel. Notre âme mérite bien qu'on pense à elle durant deux jours...!

GRAND BAL DE COTON

Samedi soir prochain, le 24 février, organisé par l'AFEAS. Les jeunes sont particulièrement invités à cet événement qui promet d'être des plus intéressants. On couronnera une Reine au cours de la soirée...

TOUTES NOS

FELICITATIONS

à notre député, l'Honorable Marcel Masse, qui a été choisi le plus bel homme de l'année. C'est un honneur qui rejaillit sur le comté de Montcalm et son chef-lieu.

M. et Mme Stanislas Pichette sont revenus enchantés de Floride où ils ont passé un mois de vacances.

Nous tenons à vous rappeler que les autobus "Transport provincial" et "Cie des Mille-Îles" passent maintenant sur la rue Cartier et ce, depuis le 15 février. L'arrêt se fait à l'Hôtel Royal, chez M. Charles-Auguste Beaudoin. Qu'on se le dise!

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons le décès de M. Francis Payette, âgé de 85 ans. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 h., à l'église paroissiale.

Nos sympathies à la famille.

Crabtree

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

DECES:

Funérailles de Mme Gérard Lapointe née Simonne Lafortune, vendredi dernier parents et amis assistaient nombreux. Mme Lapointe laisse dans le deuil son époux et ses enfants. Condoléances à la famille.

De Mme Camille Lachapelle autrefois de Crabtree, au foyer St-Eusèbe de Joliette.

CARNAVAL:

Toujours dans le cadre du carnaval, mardi soir dernier, les membres de l'AFEAS sous la direction de Mme Gaston Beaudoin, présidente, ont présenté un défilé de modes de grande qualité, commentée par Mme Normand Desrochers et Mlle Denise Melançon. Les mannequins portaient des vêtements faits par les mamans, toutes membres de l'AFEAS. Une foule nombreuse a pu apprécier les talents de chez nous.

PAR-A-JOIE:

Pour faire diversion la troupe des Par-à-Joie de Joliette ont exercé des danses folkloriques de différents pays d'Europe. Merci aux organisateurs de cette soirée.

LA SOIREE D'AMATEURS

DES ARTISANS:

Le 12 février, pendant la semaine du carnaval, les Artisans

réunirent une quinzaine de talents de notre paroisse afin de présenter au public une charmante soirée qui a obtenu un grand succès; l'atmosphère était agréable, les gens gais qui participaient à l'entrain de la musique, chanteurs chanteuses, musiciens, tous furent chaudement applaudis. Après le spectacle les gens demeurèrent à s'amuser avec nous dans une joyeuse ambiance, au départ tous manifestèrent leur contentement, merci au président M. P. Léveillé qui eut cette merveilleuse idée et en fit participer bien des gens car la salle du club était comble.

Mme A. Ratelle, publiciste

MARIAGE:

GAUTHIER — GRANGER

Le 17 février, M. Raymond Gauthier, étudiant, fils de M. et Mme Josaphat Gauthier de Montréal à Mlle Jocelyne Granger, infirmière, fille de M. et Mme Antonio Granger. Témoins, M. Antonio Granger et M. René Gauthier, frère de la mariée.

Nos meilleurs vœux!

Ville des Laurentides

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

FETE A LA PROVIDENCE ST-ANTOINE DE PADOUE

Vendredi soir le 16 février, quelques jeunes de l'Ecole Sir Wilfrid Laurier faisaient une fête aux pensionnaires de la Providence St-Antoine de Padoue. Participaient à cette fête: l'équipe de folklore: Mlles Louise Thuotte, Céline Brien, Ginette Rouleau, Ginette Laporte, Jocelyne Chartier, Gisèle Bélanger, Danielle Lorrain,

Alice Bélanger, Lucie Prud'homme, Gaétane Gariépy, Roselyne Archambault, Catherine Boucher, Micheline Charrette; MM. Robert Lacasse, René Lachapelle, Yvan Guilbault, Michel Brien, Michel Charbonneau, Jean-Pierre Hogue; également MM. Pierre et Denis Arbour, Mlle Nicole Thuotte, Jocelyne Guilbault, 3 jeunes: Mlle Sylvie Tourangeau, M. Richard Tourangeau, M. Christian Venne; et M. François, un aveugle jouant de l'accordéon, du piano, de l'orgue, le maître de cérémonie était: M. Claude Venne. Pendant cette fête à laquelle le Père André Valois, c.s.v., nous fit le plaisir d'assister, il y eut des danses nouvelles et folkloriques, des chants, de la guitare, du piano, de l'accordéon. Ensuite les religieuses servirent aux spectateurs et aux participants, des rafraîchissements. Merci à toutes les personnes qui sont venues nous écouter, et nous espérons y retourner bientôt.

Une participante

St-Thomas

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

C'EST DANS L'TEMPS DU CARNAVAL...

Nous avons maintenant notre Reine du Carnaval. Le hasard a favorisé Mlle Aline Harnois. Félicitations à la Reine ainsi qu'à ses Duchesses: Diane Derouin, Diane Goulet, Paulette Comtois, Ninon Desmarais.

C'est dans une atmosphère de fête et de gaité qu'a eu lieu l'ouverture de notre carnaval. En effet, quelque 400 jeunes ont pris part à la réception organisée pour nos jeunes samedi après-midi. Au programme, rallye, jeux intérieurs, chants, danse suivis d'une petite collation. Nous remercions les religieuses qui ont organisé cette fête ainsi que tous les aides bé-

névoles qui en ont assuré la bonne marche.

Dimanche après-midi, malgré une température assez froide, une cinquantaine d'auto-neige étaient au poste pour la bénédiction et le départ du rallye. Après la compilation des rapports rédigés par les navigateurs, en cours de route, voici la liste de ceux qui, ayant perdu le moins de points, se méritent un trophée: Alain Vukest de St-Thomas et Gilles Beauparlant, navigateur, de Lanoraie, Normand Gadoury, Joliette, André Chartier, St-Thomas, Claude Harnois, St-Thomas, Pierre-Paul Champoux, Berthier, Pierrette Desrosiers, Joliette, Ls-Robert Bérard, St-Thomas, René-Paul Bérard, St-Thomas, Robert Brissette, Berthier, Normand Savignac, Berthier, J.-Luc Asselin, Joliette, Roland Cloutier, St-Thomas, Rosaire Rondeau, St-Zénon, Raymond Robitaille, St-Thomas, Claude Brûlé, Trois-Rivières, Guy Champagne, St-Thomas, Serge Gadoury, Joliette, Alain Harnois, pour meilleur temps requis, Roger Grégoire de Berthier.

Plusieurs coparoiens ont pris part au rallye, entr'autre deux petits Américains qui ont trouvé le Québec plutôt froid. Mme Jean-Paul Corriveau, responsable du rallye procédera à la remise des trophées samedi le 24 février, à l'occasion du banquet du couronnement de la Reine.

N'attendez pas pour vous procurer des billets pour cette grande soirée car les billets sont limités. Les duchesses ainsi que les directeurs des Loisirs en ont présentement en main.

Il y avait mascarade, dimanche soir. Une cinquantaine de jeunes et vieux se promenaient sur la glace, les lousp côtoyant les lapins, sorcières, clowns, sauvages, astronaute et plusieurs créations sans parler de notre couple à gogo qui était très dans le vent, dans le vent... Les juges n'ont pas eu la tâche facile. Aussi Mme Maurice Champagne responsable, a distribué des prix à tous les figurants.

Ce qui fait de notre carnaval un succès, c'est l'entraide et



Souper mixte Richelieu-Joliette

Le souper mixte des membres du Club Richelieu-Joliette de mardi dernier s'est avéré un franc succès. Sur cette photo, on aperçoit, dans l'ordre habituel, Richelieu L. Lalonde; Mme H. Desrosiers; le conférencier invité Richelieu Bernard Grégoire et Mme Pierre Lussier, épouse du président Richelieu Montréal n'apparaissant pas.

la coopération que tous les paroissiens manifestent à l'organisation. Merci à tous et Joyeux Carnaval.

Anne-Marie Harnois,

St-Thomas.

Les dangers de l'auto-neige

L'auto-neige est un passe-temps qui connaît présentement une vogue grandissante auprès du public québécois. Nous nous en réjouissons, car c'est un excellent exercice de plein air.

Cependant, c'est un passe-temps qui peut s'avérer dangereux à maints égards si toutes les règles de sécurité ne sont par observées. Déjà, son immense popularité est cause d'un grand nombre d'accidents. De plus, plusieurs lettres reçues de tous les coins de la province nous est informé que d'innombrables dommages à la propriété ont été causés par les usagers de ce véhicule.

La Ligue de Sécurité de la Province de Québec estime qu'accidents et dommages peuvent être évités si des mesures adéquates sont prises par les autorités compétentes. C'est pourquoi nous sommes à préparer un Mémoire destiné au Ministère des Transports et Communications. Le Mémoire demandera en particulier au Ministère d'édicter des normes de sécurité applicables à tous les usagers de l'auto-neige, ainsi que des sanctions pour tout dommage à la propriété. Nous considérons qu'il vaut mieux régler dès maintenant l'opération de l'auto-neige, avant que la situation ne se détériore au point qu'on ne la puisse plus changer.

Nous invitons toutes les personnes ou organismes désirant soumettre leurs suggestions quant à un usage plus sûr de l'auto-neige à le faire par écrit en s'adressant à La Ligue de Sécurité de la Province de Québec, 5576 chemin Upper Lachine, Montréal 28.

Je l'ai
fait imprimer à

L'Action

POPULAIRE



Nouveau pont sur la rivière Mascouche

Le ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, a assisté ces jours-ci à la signature par le ministre de la Voirie, M. Fernand-J. Lafontaine, d'un contrat prévoyant la construction d'un nouveau pont sur la rivière Mascouche. Ce pont, qui sera érigé à Saint-Henri-de-Mascouche, coûtera \$193,671.00. Les travaux débuteront dès que la température le permettra.

Mascouche

CLASSES MATERNELLES

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 29 février. Pour être admis en maternelle, un enfant doit avoir 5 ans révolus, avant le 1er octobre 1968. S'inscrire le plus tôt, en s'adressant à M. Gilles Bastien, secrétaire de la Commission scolaire de Mascouche.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 février.

REGLEMENT — Le règlement 191 déterminant les taux à payer pour les permis de commerce a été adopté par le conseil. Il est entendu que les horticulteurs, les agriculteurs et les cultivateurs en général sont exemptés.

EMPRUNT — Une demande sera faite à la commission municipale pour autoriser un emprunt temporaire de 2 ans au montant de \$16,000 jusqu'à l'émission d'obligations en vertu du règlement 184, emprunt pour rembourser les contracteurs des retenues des règlements 155 et 158 aqueduc et égout.

PROJET — Demande sera faite à Québec pour obtenir la permission d'installer une conduite d'égouts sanitaires pour le domaine projet Economique se déversant dans la rivière.

M. GOYER — La municipalité retient les services de M. Serge Goyer comme préposé au téléphone du poste de police 24 heures sur 24, sept jours par semaine en attendant que M. le capitaine Crevier élise domicile à Mascouche. La durée d'emploi de M. Roger Riopel comme policier suppléant à \$130 par semaine s'est terminée dimanche le 11 février à 7 h. p.m.

PLANS POUR LE CHEMIN PINCOURT

Il y a quelques mois la municipalité de Mascouche retenait les services de l'arpenteur Gérard Larose pour faire préparer des plans préliminaires des travaux de réfection du chemin Pincourt. Ces plans sont maintenant complétés et ont été remis au secrétaire-trésorier. On y trouve des renseignements qui permettront aux autorités municipales de contacter plus facilement les propriétaires concernés.

En effet, les nouveaux plans indiquent où se trouvent les limites de chaque terrain, le nom des propriétaires, l'emplacement des bâtisses, de même que la superficie exacte de terrain que chacun devra céder pour le redressement et l'élargissement de la route.

Nul doute que ces plans constituent un outil indispensable à l'accomplissement des démarches préalables au début des travaux. Espérons que désormais on procédera avec diligence car le printemps approche et il ne faudrait pas "manquer le bateau".

La petite histoire LES RECETTES ET DEPENSES DE LA MUNICIPALITE DE MASCOCHE POUR L'ANNEE 1912

Les recettes	
Arrérages de cotisations	7.68
Cotisations de l'année	2,357.94
Pour licences	10.00
Pour intérêts	15.35
Pour les aliénés	56.00
Pour aide à l'achat du chemin	50.00
Autres montants reçus	9.85
Balance en caisse le 15 fév.	1,249.49
	\$3,756.31

Les dépenses	
Entretien des routes	542.58

Entretien route de Pincourt	68.00
Pension des aliénés	252.16
Au conseil de comté	185.41
Fonds des bâtisses et jurés	12.00
Compte produit par Charette NP	80.00
Traverse en ciment	41.09
Chemin nouveau	362.70
Pour le pont chez Jos Brien	298.00
Intérêts de \$900 à 5%	45.00
Pont en ciment, route du dépôt	50.14
Salaire du sec.-trés.	95.84
Coût du procès-verbal, frais du pont Bas de Mascouche	225.00
Autres montants payés	71.03
Balance en caisse	927.36
	\$3,756.31

Selon le rapport du secrétaire-trésorier de 1912, M. B. Allard, la valeur des propriétés imposables était de \$943,646.00; le taux de la cotisation était alors de 25 cents par \$100 d'évaluation, ce qui rapportait \$2,359.82 en taxes foncières. Les arrérages de cotisations dues au 1er février 1912 étaient de... \$7.68!

St-Jacques

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

LE "SOUPER CANADIEN" UN SUCCES

Plus de cinq cents personnes prennent part au Souper Canadien organisé par l'OTJ.

Les organisateurs remercient bien sincèrement tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à ce succès.

Un merci spécial à notre bon curé, au Président de l'OTJ M. J. Archambault, à l'honorable Marcel Masse, à MM. les maires, à M. le président de la C. Scolaire, qui ont accepté de présider cette fête paroissiale.

Une magnifique table, don de M. Jean-Paul Coderre, mise en raffle au cours de la soirée a été gagnée par Mme Adonias Laurin. Un grand nombre de prix de présence, dons de paroissiens, furent vivement appréciés des gagnants.

Enfin, à tout ce personnel, qui s'est dévoué sans calcul, soit pour le service des tables ou pour le lavage de la vaisselle, sincère merci.

A tous ceux, dont la générosité ne se dément jamais, qui nous ont fourni, tartes-gâteau, marinades, hors-d'oeuvres, pain, lait, beurre, à M. Bérard qui prépara le délicieux ragoût, aux religieuses du Pensionnat qui, chaque année, nous régalaient de bonnes fèves au lard, aux religieuses de l'Institut qui donnent et font cuire les patates. Mille mercis L'O.T.J. heureuse de recevoir, se fait un devoir de partager. Tout le surplus du souper est remis aux membres de la S. St-Vincent de Paul, qui à leur tour, le remettra aux moins fortunés.

Enfin, à toute l'assistance, mille et mille mercis.

NOS VOYAGEURS

M. et Mme Euclide Forest ainsi que M. et Mme Adonias Laurin, sont revenus enchantés du voyage à Miami, Floride.

MARIAGE

Samedi le 24 février sera béni le mariage de M. André Robert, fils de feu Rosaire Robert et de Marie-Blanche Simard et Mlle Hélène Barbe, fille de M. et Mme Rodolphe Barbe (Simone Lépine).

Meilleurs vœux de bonheur.

SYMPATHIES

à M. et Mme Herman Lajeunesse et à M. et Mme Jean-

Paul Lapointe à l'occasion du décès de M. Gérard Lapointe de Crabtree.

BAPTÊME PERRAULT

Joseph, Bernard, Stéphane, fils de M. et Mme Normand Perrault (Hélène Riopel). Parrain et marraine: M. et Mme Bernard Desnoyers (Lucille Riopel) de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

Félicitations.

St-Zénon

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

DECES BARTHE:

Le 13 février, décédait M. Treflé Barthe (feu Alexandrina Roberge), âgé de 91 ans. Il laisse dans le deuil huit enfants, dont voici les noms: M. Joseph Barthe (feu Léona Gouin), M. et Mme Noé Barthe (Mélanie Dénomée), M. et Mme Wilfrid Barthe (Germaine St-Georges), M. et Mme Chrysologue Barthe, M. et Mme Paul-Émile Barthe (Alma Gouin), M. et Mme Sylvio Barthe, Mme Armand Lefebvre (Marie-Ange Barthe), M. et Mme Aimé Deschênes (Simone Barthe). De même que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

BAPTÊME:

DUFRESNE: Le 8 février, à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, Mme Gilles Dufresne donnait naissance à un fils qui porte les noms de Joseph, Christian, Martin. M. et Mme Romuald Robillard, remplissaient les fonctions de parrain et marraine, lors du baptême dimanche le 18 février. La porteuse fut la mère de M. Dufresne. Félicitations à ces heureux parents!

RESULTATS DU RALLYE D'AUTOS-NEIGE:

Voici les résultats du rallye d'autos-neige qui avait lieu le 14 février à l'hôtel Bellerose de St-Zénon.

Section hommes:

1er prix à M. Roland Massicotte, \$62.; 2e M. Jean Benoît de St-Michel-des-Saints; 3e M. Luc Lachance; 4e M. Roméo Ducharme de St-Michel; 5e M. Guy Bellerose, du Lac Ignace; 6e M. Pierre Charette de St-Michel; 7e prix de consolation à M. André Boisvert.

Section femmes:

1er prix à Mme Roland Benoît, \$32; 2e Mme Jean Benoît; 3e Mme Rosaire Rondeau; 4e Mme Gustave Rondeau; 5e Mme Rodolphe Rondeau; 6e Mme Jean-Marie Plouffe; 7e prix de consolation à Mme Roméo Ducharme. Un autre rallye avait lieu à l'hôtel Deslauriers, dimanche dernier, le 18 février. En voici les résultats: Section hommes: 1er prix à M. Marcel Poisan, \$15; 2e M. Jean-Pierre Marion et M. Pierre Charette; 3e M. Alban Belisle; 4e M. Dorian Gilbert; 5e M. Réjean Allard; 6e M. René St-Georges; 7e M. Jean-Marie Plouffe, consolation.

Section femmes:

1er prix à Mme Jean-Marie Plouffe, \$10; 2e Mlle Manon Champoux, \$5; 3e à Mme Dorian Gilbert, qui s'est mérité un trophée.

DANS LE DOMAINE DU SPORT:

Vendredi soir, le 23 à 8 h., notre équipe d'hommes de ballon-balai affrontera l'équipe de St-Michel-des-Saints, à l'occasion de leur carnaval d'hiver. Nous invitons tous ceux qui sont intéressés d'aller encourager nos gars sur la patinoire voisine, afin qu'ils remportent une belle victoire... que nous leur souhaitons.

St-Damien

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

BAPTÊME:

BEAUPARLANT: Le 18 janvier, Marie, Francine, Céline,

baptisée le 18 février, enfant de M. et Mme Claude Beuparlant (Colombe Bruneau). Parrain et marraine, Mlle Francine Beuparlant, tante et M. Réjean Marois, parrain. Porteuse, Mlle Lise Beuparlant, tante. Félicitations!

NOS MALADES:

Un prompt retour à la santé à M. Anatole Mondor et Mme Oneil Beuparlant, M. Antonio Dénomée et Mme Arthur Loyer. Toutes ces personnes ont subi une intervention chirurgicale ces jours derniers. Nous vous souhaitons une heureuse convalescence et beaucoup de courage.

NOS ENFANTS EN FETE:

Les élèves du St-Coeur de Marie ont organisé ces jours-ci un joyeux carnaval de la jeunesse à leur école. L'ouverture sera mardi le 20 février prochain par la présentation des duchesses et des ducs élus en 5e, 6e, 7e. Paraît-il que nous aurons du nouveau chaque jour qui suivra. La reine sera couronnée le mardi soir 27 courant sous la présidence de M. le curé et de tous les parents des élèves. Cordiale bienvenue à tous!

FIANÇAILLES:

Le 14 février, à la St-Valentin, eut lieu les fiançailles de Mlle Jocelyne Lafrenière, fille de M. Jérôme Lafrenière décédé et de Mme Lafrenière secrétaire à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, à M. Jacques Fréchette, employé à la PP de Joliette, domiciliée à St-Léon de Maskinongé. La réception eut lieu dimanche soir le 18 chez les parents de la fiancée. L'abbé Charles-Eugène Plourde, professeur au Séminaire de Trois-Rivières et ami de la famille officiait à la cérémonie. Les heureux fiancés reçurent de nombreux et riches cadeaux de grande valeur (verre taillé). Les parents et amis des deux familles réunies pour cette belle agape familiale s'amuseront jusqu'à une heure avancée de la nuit et garderont de cette fête un agréable souvenir!

SKI-DOO-TON:

Notre club d'auto-neige de St-Damien a organisé encore cette année une course ski-doo-ton sur le lac Matambin. Le départ est fixé au 23 février à 10 h. du soir. Pour les inscriptions prière de vous adresser à l'hôtel au Fil de l'Eau, M. Guy Baril, propriétaire. A qui la chance? Voyons qui l'emportera!!!

SYMPATHIES SINCERES:

Aux familles Gabriel et Ange-Albert Emery pour le décès subit de leur beau-frère M. Rolland Desrosiers survenu dernièrement à St-Félix-de-Valois.

VISITEURS:

Mme Armand Guilbault, accompagnée de son frère M. Armand Lhisdale et son beau-fils M. Laurent Guilbault nous revenait ces jours-ci d'un voyage chez ses parents de St-Wenceslas.

BALLON-BALAI:

Dimanche dernier avait lieu 2 parties de ballon-balai soit celle des garçons et celle des filles. Toutes les deux eurent lieu à St-Charles-de-Mandeville. La partie des garçons fut de 3 à 2 pour St-Charles. Les buts pour St-Damien furent comptés par Laurent Lavallée et Maurice Dandeneau. Quant à celle des filles elle se termina par 0 à 0.

St-Norbert

(par Marguerite)

ANNIVERSAIRES

Le 13 février, Lisette Belle-rose a atteint ses 11 ans; le 14 février, 3 valentins, Marjolaine Ferland a eu 11 ans, Ginette Ferland et Jean Hamelin, 8 ans. Nous leur souhaitons un heureux anniversaire et de nombreuses années de bonheur et de consolation.

ADOPTION

M. et Mme Yvan Robitaille donneront dimanche prochain un grand souper en l'honneur de leur fils Marcel. Des félicitations M. et Mme Robitaille pour votre grand acte de générosité et de dévouement vraiment chrétien que vous donnez à tous ceux qui vous entourent en adoptant votre gentil petit Marcel comme l'un des vôtres. Espérons que l'exemple que vous donnez sera suivi par d'autres foyers qui vous imiteront pour le bonheur de tant d'enfants déshérités qui sont eux aussi enfant de Dieu comme les autres chrétiens.

VOYAGE

Jeudi le 14 fév., les fermières organisèrent un voyage au salon d'agriculture de Montréal. Pour des fermières c'était bien dans leur ligne. Aussi toutes ont été enchantées de leur voyage vraiment très intéressant et culturel.

Sainte-Elisabeth

COMTE DE JOLIETTE

Placement recommandé

Nouvelle émission

7 1/2%

Datées 1er mars 68
Echéant 1er mars 78

INFORMATIONS

PIERRE DUHAMEL

Représentant régional

Tél. 849-3761 frais virés

TASSE et ASSOCIES Liée
215 ouest, rue St-Jacques
Montréal



17A574 - 9D - Val. \$385.00
Net. \$257.50



17A423 - 1D - Val. \$247.50
Net. \$164.75



17A559 - 6D - Val. \$262.00
Net. \$175.00



17A431 - 1D - Val. \$232.00
Net. \$155.00



17A570 - 2D - Val. \$240.00
Net. \$160.00



17A412 - 7D - Val. \$225.00
Net. \$150.00

le diamant opéra est renommé pour sa qualité supérieure

Scintillant symbole de votre bonheur naissant, votre diamant de fiançailles Opéra brillera éternellement à votre doigt, vivant témoignage de votre amour.

Le plus prestigieux au pays, il demeure la Gemme la plus recherchée de tous les vrais connaisseurs.

Serti sur une bague au dessin exclusif, il possède toutes les caractéristiques de pureté, de taille, de couleur et de reflet que les experts exigent de la qualité Gemme A-1 Blanc-Bleu.

Bijoux, or contrôlé 14K et 18K, pierres précieuses et semi-précieuses, montres, cristal, argenterie, cadeaux de toutes sortes.

LE LUXE A PRIX DE GROS

GAGNEZ UN MERVEILLEUX VOYAGE DE NOCES A PARIS POUR DEUX SEMAINES, TOUTES DEPENSES PAYEES VIA UN LUXUEUX REACTE DC-8 d'Air Canada.

A Joliette, participez à notre tirage-diamant

La veille de Pâques, une facture d'achat sera tirée au sort, le gagnant recevra en argent le montant de son achat.

DEMANDEZ VOTRE MAGNIFIQUE CATALOGUE 68 GRATUIT

Ecrivez vos nom et adresse et postez ce coupon à
OPERA DIAMOND LTÉE,
116, rue St-Paul, Joliette, Qué.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
COMTÉ..... PROV.....

TEXTE FRANÇAIS

TEXTE ANGLAIS

Certificat de garantie, assurance gratuite, livre de la mariée, inspection, nettoyage gratuit — Visite le soir sur rendez-vous

OPERA DIAMOND LTÉE.

JEAN-B. ROY, prop., distributeur autorisé, 116, rue St-Paul, Joliette, Tél. 756-0233

Pour toutes réparations de montres, la Maison Opera Joliette vous offre les services d'un horloger expert